RAPPORT ANNUEL



1975-2025

SOMMAIRE

ÉDITO DIP 04
50 ANS QUI ONT FAIT ÉVOLUER LE REGARD SUR LE POLYHANDICAP

ÉDITO DCS 05
50 ANS D'HUMANITÉ

MESSAGE DU PRÉSIDENT 06
MAINTENIR LE CAP

MOT DU DIRECTEUR 08
UNE ANNÉE CHARNIÈRE, ENTRE FIDÉLITÉ À NOS VALEURS
ET CAPACITÉ D'ÉVOLUTION

PÔLE ENFANCE ADOLESCENCE 10
DE L'ENFANT POLYHANDICAPÉ À L'ÉLÈVE SUJET DE DROIT

PÔLE ADULTES 12
→ «UN CLIMAT DE CONFIANCE, DES REPÈRES CLAIRS, DES SOUVENIRS DURABLES»
→ NOTRE RÉVOLUTION DOUCE

PÔLE RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION 14
→ LES DÉBUTS DE LA FORMATION SOCIO-PROFESSIONNELLE
→ FORMER, QUALIFIER ET ACCOMPAGNER VERS L'AUTONOMIE PROFESSIONNELLE

2025 EN CHIFFRES-CLÉS 16

DATES CLÉS 18

COLLABORATION AVEC LES FAMILLES 20
→ «CHACUN TROUVE SA PLACE, SES REPÈRES ET DES LIENS DE PROXIMITÉ»
→ RENFORCER LE PARTENARIAT AVEC LES FAMILLES

PÔLE DÉVELOPPEMENT ET MÉDIAS INCLUSIFS 22
→ 2025 : UNE ANNÉE RICHE EN COMMUNICATION
→ LA DYNAMIQUE D'AMÉLIORATION CONTINUE

PROJETS EN COURS ET À VENIR 24
EVE, CHARMILLES, MAISONNETTES

RESSOURCES HUMAINES 26
→ «LA MULTIDISCIPLINARITÉ EST UN PRINCIPE FONDATEUR»
→ LA COMMUNICATION ALTERNATIVE ET AMÉLIORÉE (CAA)

DONNÉES RH 28

FINANCES 30

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 31

COMPTE D'EXPLOITATION 32

RAPPORT DE PERFORMANCE 33

COMITÉ D'ACTION 34

DONATEURS 35

ORGANES

CONSEIL DE FONDATION

Présidence
Horace Gautier*

Membres
François Collini*
Françoise Demierre-Morand*
Fabrice Jucker*
Dr Christian Korff
André Magnenat
Corinne Nerfin Baud
Matteo Pedrazzini*
Arnaud Perrier *
Véronique Piatti Bretton*
Patrick Senger
Nathalie van Berchem
**membres du Bureau*

Directeur Général
Alain Kolly

PÔLE ENFANCE ADOLESCENCE

Directeur
Marc Gance

PÔLE ADULTES

Directrice
Leslie Angama-Mueller

PÔLE FINANCES ET SERVICES GÉNÉRAUX

Directeur
David Cuchelet

PÔLE DÉVELOPPEMENT ET MÉDIAS INCLUSIFS

Directrice
Aurélie Alavera

PÔLE RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION

Directeur
Philippe Boschung

STRUCTURES

Direction générale
PFSG/PDMI/PRH
Route de la Galaise 17A
1228 Plan-les-Ouates
Tél. 022 884 38 80
info@clairbois.ch
www.clairbois.ch

Pôle Enfance Adolescence
CLAIR BOIS-CHAMBÉSY
Chemin William-Barbey 20
1292 Chambésy
Tél. 022 758 16 15
Fax 022 758 02 10
chambesy@clairbois.ch

CLAIR BOIS-LANCY
Avenue du Petit-Lancy 7
1213 Petit-Lancy
Tél. 022 879 14 70
Fax 022 879 14 90
lancy@clairbois.ch

Pôle Adultes
CLAIR BOIS-GRADELLE
Chemin du Pré-du-Couvent 3B
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 869 58 00
Fax 022 869 58 99
gradelle@clairbois.ch

CLAIR BOIS-MINOTERIES
Rue des Minoteries 11
1205 Genève
Tél. 022 322 85 00
Fax 022 322 85 99
minoteries@clairbois.ch

CLAIR BOIS-PINCHAT
Chemin Baumgartner 5
1234 Vessy
Tél. 022 827 89 50
Fax 022 300 30 74
pinchat@clairbois.ch

50 ANS QUI ONT FAIT ÉVOLUER LE REGARD SUR LE POLYHANDICAP



L'année 2025 a marqué pour la Fondation Clair Bois un jalon important et symbolique, celui d'un demi-siècle d'engagement au service des enfants, adolescents et jeunes adultes présentant un polyhandicap. Cinquante années durant lesquelles la Fondation a su construire, consolider et faire évoluer une expertise reconnue dans l'accompagnement global de personnes dont les besoins exigent une articulation fine entre soins, accompagnement éducatif et apprentissages fondamentaux.

Par la qualité et la stabilité de ses prestations, la Fondation Clair Bois occupe aujourd'hui une place essentielle dans le dispositif genevois d'accompagnement et de scolarisation. Elle incarne une approche profondément humaine et exigeante, fondée sur la reconnaissance de chaque personne accompagnée comme sujet de droits, d'apprentissages et de relations.

Le Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse entretient avec la Fondation Clair Bois une collaboration historique et fructueuse, au service de la continuité des parcours des élèves et de la complémentarité des missions publiques et privées subventionnées.

Les équipes de Clair Bois assurent la scolarisation d'élèves orientés par l'Office médico-pédagogique dans des contextes où la complexité des situations médicales et motrices dépasse le champ d'une école spécialisée classique. Cette articulation garantit aux familles un suivi cohérent, fondé sur une évaluation partagée et sur une ambition commune : offrir à chaque élève les meilleures conditions possibles pour apprendre, communiquer, progresser et vivre dignement.

L'évolution de la Fondation Clair Bois s'inscrit par ailleurs dans la mise en œuvre concrète de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Au-delà du cadre juridique, c'est un travail de fond sur les représentations du handicap et de l'éducabilité qui est mené depuis de nombreuses années.

En transformant le regard porté sur les enfants polyhandicapés, Clair Bois agit comme un levier culturel autant qu'éducatif. Cette dynamique se traduit par des projets d'inclusion concrets, tels que la collaboration avec l'école du Plateau à Lancy, où des élèves de Clair Bois bénéficient d'une classe au sein de l'établissement et partagent des temps de vie avec leurs pairs de l'enseignement ordinaire.

À l'occasion de ce demi-siècle célébré notamment par une belle soirée au Victoria Hall, j'ai tenu – et tiens encore – à saluer non seulement la fidélité de la Fondation à sa mission, mais aussi sa capacité à évoluer : à innover dans ses pratiques pédagogiques, à intégrer la recherche et la formation continue, et à collaborer étroitement avec les institutions publiques afin de répondre aux enjeux actuels et futurs.

Ainsi, je souhaite exprimer toute ma reconnaissance à celles et ceux qui, jour après jour, font vivre la mission de la Fondation Clair Bois. Votre engagement, votre sens des responsabilités et votre attention portée à chaque enfant permettent de créer un environnement bienveillant, adapté et porteur de progrès.

C'est donc en toute confiance que je conclus en souhaitant longue vie à la Fondation.

Anne Hiltpold
Conseillère d'État chargée du DIP

50 ANS D'HUMANITÉ



On n'a pas tous les jours 50 ans. C'est donc naturellement que la Fondation Clair Bois a célébré ce demi-siècle d'engagement dans l'accompagnement des personnes en situation de polyhandicap tout au long de l'année 2025.

A l'image de la diversité de ses activités, l'institution a organisé trois événements différents, mais complémentaires. La série a commencé, en mars, par la réflexion, avec une grande conférence, à laquelle a notamment participé le philosophe Alexandre Jollien. Expertes et experts, personnes concernées et proches ont ainsi pu échanger et partager leurs analyses, expériences et interrogations autour d'enjeux du polyhandicap tels que l'intégration scolaire, sociale et professionnelle ou encore la transition vers l'âge adulte.

La deuxième étape s'est, elle, déroulée sur le terrain. Les Journées portes ouvertes du Pôle Adultes organisées dans les sites des Minoteries, de Pinchat et de la Gradelle ont emmené visiteuses et visiteurs en immersion au cœur du quotidien de la Fondation. Les parcours thématiques Habitat et centre de jour ou Formation et services généraux ont permis la découverte des lieux, des activités, des compétences professionnelles et, surtout, des relations humaines : autant d'éléments qui ont offert une compréhension concrète de ce que signifie accompagner avec respect, attention et engagement.

Puis, pour conclure les célébrations, un rendez-vous plus festif s'est tenu au Victoria Hall, avec un gala organisé par le Comité d'action. Dans un cadre magnifique, cette soirée a conjugué émotion, musique et convivialité afin de rendre hommage aux parcours, aux engagements et aux pionnières et pionniers qui ont contribué à façonner l'histoire de la Fondation. Une célébration fidèle à l'esprit de Clair Bois : collective, chaleureuse et résolument tournée vers l'avenir.

En effet, en célébrant ses 50 ans, la Fondation Clair Bois ne s'est pas tournée vers le passé avec nostalgie. Elle a continué d'avancer avec confiance, forte de son identité et de sa vision. L'histoire se poursuit et s'écrit plus que jamais avec cœur et enthousiasme.

Ces cinquante années ont en effet été marquées par l'action, la création, l'adaptation, la créativité, le dynamisme et la diversification des accompagnements. Ainsi, aujourd'hui, Clair Bois propose notamment des prestations de crèche, d'école, d'internat, d'hébergement adapté, d'accompagnement à domicile, de formation professionnelle, d'emplois adaptés, de centre de jour ou encore des compétences en communication accessible.

Au nom du canton de Genève, je tiens à réaffirmer notre engagement en faveur de l'inclusion et de l'autodétermination. Malgré un contexte budgétaire incertain, nous gardons le cap. Le département de la cohésion sociale continue de soutenir et de stimuler la créativité et l'inventivité des partenaires pour proposer un accompagnement au plus près des besoins de chacune et chacun.

Je tiens aussi, à l'occasion de ce rapport d'activité, à remercier sincèrement le conseil de Fondation, la direction et toutes celles et tous ceux qui, par leur engagement quotidien sur le terrain, contribuent chaque jour à une société où l'inclusion est au cœur de toutes les réflexions.

Thierry Apothéloz
Conseiller d'État chargé du DCS

MAINTENIR LE CAP

L'année du 50ème anniversaire de Clair Bois, méritait quelques célébrations. Et nous avons célébré, tout au long de l'année, l'audace et l'opiniâtreté des pionniers des années 1970 et le travail et l'engagement de leurs successeurs.

Les manifestations du 50ème ont été l'occasion de beaux échanges entre professionnels, de rencontres avec les familles et avec la population, notamment des jeunes cherchant leur orientation professionnelle. Et comme de coutume, nous avons passé grâce au Comité d'action une soirée au cinéma, en version XXL cette année pour les 30 ans du Comité et les 50 ans d'activité de la Fondation.

Une année faste, donc.

Hélas, côté financier, les choses sont nettement moins réjouissantes et le résultat 2025 est même profondément insatisfaisant. Après des signes positifs en tout début d'année, l'alerte a sonné au printemps, faisant craindre un déficit abyssal pour l'exercice 2025. Le Bureau et la Direction générale ont engagé immédiatement des mesures correctives et ont mandaté un audit externe pour améliorer les processus. L'auditeur, un ancien président de la Cour des comptes, n'a (heureusement!) relevé ni erreur grave ni – bien évidemment - fraude. Il a émis plusieurs recommandations, dont la plupart ont été mises en œuvre immédiatement; les dernières le seront dans les prochains mois.

Les causes principales de la perte de cette année résident pour l'essentiel dans une estimation trop optimiste des recettes hors subventions et dans l'augmentation importante du recours à du personnel intérimaire, elle-même conséquence de la difficulté à recruter du personnel fixe et d'un taux d'absentéisme reparti à la hausse.

A cela s'ajoutent encore les demandes et attentes des personnes accompagnées et de leurs familles, comme celles de l'État (GRESI, SCOPSE notamment).

Le Conseil a tenu durant toute cette année 2025 à assumer son rôle social en maintenant le cap, se refusant à réduire les prestations. Le résultat 2025 s'en ressent évidemment, et il ne pourra pas être répété plusieurs années de suite. L'équilibre devra être retrouvé dans les années à venir. Pour 2026, le Conseil a voté un budget à l'équilibre, mais sujet à des incertitudes importantes. Grâce à la générosité de donateurs privés, l'essentiel de ces incertitudes a pu être levé. Le reste dépendra du niveau de la subvention de l'État de Genève, qui ne nous est pas encore connu à l'heure d'écrire ces lignes… et ne le sera peut-être pas à l'heure où vous les lirez.

Le secteur privé a fait sa part de l'effort. Il appartient au secteur public de faire la sienne, ce d'autant plus que la part peut-être non couverte de notre budget correspond en chiffres ronds au coût de plusieurs demandes provenant du Canton.

C'est sous la plume d'Arnaud Perrier que vous lirez le compte rendu de l'année 2026. Après 11 ans de présidence du Conseil, dont au moins deux de plus que je ne l'imaginais, l'heure était venue pour moi de passer la main. J'aurais préféré le faire à l'issue d'un exercice bénéficiaire!

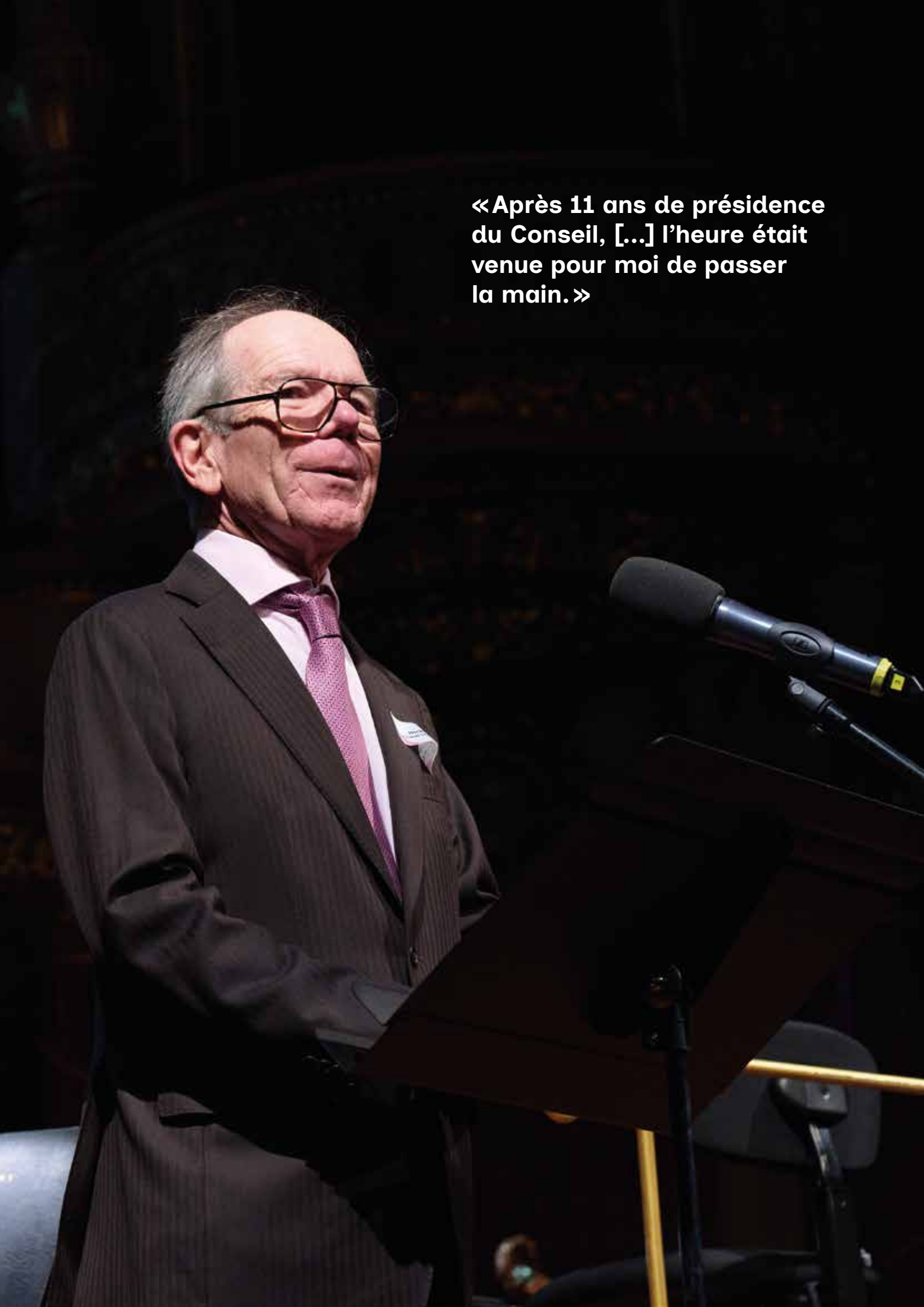
C'est avec une grande confiance que je passe le relais, connaissant la qualité de celui qui me succédera et de l'équipe qui l'accompagnera.

Mais surtout, je passe la main avec un immense sentiment de gratitude pour ce que m'a amené Clair Bois: une aventure humaine sans égale.

Les défis ne manqueront pas pour mes successeurs: la réalisation des grands projets en cours, le choix stratégique de l'élargissement ou non de sa mission… sans parler, car je l'ai beaucoup fait ci-dessus, des questions de financement.

Longue vie à Clair Bois!

Horace Gautier
Président du Conseil de Fondation



«Après 11 ans de présidence du Conseil, […] l'heure était venue pour moi de passer la main.»

UNE ANNÉE CHARNIÈRE, ENTRE FIDÉLITÉ À NOS VALEURS ET CAPACITÉ D'ÉVOLUTION

L'année écoulée marque un moment important dans l'histoire de la Fondation Clair Bois. Célébrer ses 50 ans n'a pas été un simple regard vers le passé, mais avant tout une occasion de mettre en lumière l'engagement quotidien de celles et ceux qui font vivre la Fondation. Les événements organisés à cette occasion – conférence anniversaire, journées portes ouvertes, publication commémorative et soirée du Comité d'action au Victoria Hall – ont permis de mesurer le chemin parcouru, de partager des expériences, et de réaffirmer ensemble le sens de notre mission au service des personnes accompagnées.

Cette année a également été celle d'avancées concrètes et structurantes, toujours guidées par les besoins des personnes que nous accompagnons et par l'expertise des équipes de terrain. Le projet de centre de jour aux Charmilles a franchi des étapes décisives, tant sur le plan des infrastructures que du financement et de la préparation du cadre légal. Le projet des Maisonnettes a été réorienté afin de mieux répondre aux besoins actuels des personnes accompagnées, illustrant notre capacité à écouter, à ajuster et à faire évoluer nos projets au plus près des réalités vécues. À Chambésy, le projet EVE demeure pleinement d'actualité et les échanges avec la commune se poursuivent dans une logique de dialogue et de partenariat.

Parallèlement, un travail de fond a été engagé sur l'organisation de la Fondation. L'objectif est clair : renforcer la lisibilité, l'efficience et la capacité d'action de Clair Bois, tout en soutenant celles et ceux qui portent la mission au quotidien. La mise en place d'outils de pilotage plus performants, le recrutement de compétences clés et la préparation d'une réorganisation traduisent la volonté d'offrir un cadre de travail plus clair, plus soutenant et plus cohérent. Sur le plan de la gouvernance, une nouvelle Présidence a été nommée et entrera en fonction en 2026, ouvrant une nouvelle étape pour la Fondation.

Sur le plan financier, une gestion rigoureuse a été conduite, appuyée par un audit externe et des démarches ciblées auprès des pouvoirs publics. Le soutien de plusieurs mécènes privés constitue un levier précieux pour permettre à la Fondation de grandir, d'anticiper et de faire évoluer ses projets, au bénéfice direct des personnes accompagnées et des équipes.

Les échanges avec l'Assurance Invalidité et l'Hospice général se sont intensifiés, ouvrant la voie à de nouvelles mesures en matière d'insertion, de formation et d'autodétermination. Le déploiement du plan d'action issu de mon rapport d'étonnement se poursuit, avec notamment la création d'une commission des familles élues, qui marque une étape importante dans le renforcement du partenariat avec les proches et la qualité du dialogue. Les audits externes ont, quant à eux, consolidé la dynamique d'amélioration continue, au service de pratiques toujours plus justes et sécurisantes.

Les avancées réalisées ouvrent aujourd'hui une phase exigeante, tournée vers la mise en œuvre et la projection stratégique. La priorité sera donnée à l'évolution de l'organisation, sur la base d'analyses indépendantes et de larges consultations internes. La construction d'un plan stratégique viendra fixer un cap clair pour les prochaines années, tandis que plusieurs projets majeurs entreront dans une phase décisive : la réalisation du centre de jour, la poursuite du projet des Maisonnettes et l'aboutissement du projet EVE.

Je suis profondément convaincu que c'est grâce à l'engagement, au professionnalisme et à l'humanité des équipes, au dialogue avec les familles et à la confiance de nos partenaires que Clair Bois continuera à se développer, fidèle à ses valeurs et résolument tournée vers l'avenir, au service des personnes que nous accompagnons chaque jour.

Alain Kolly
Directeur Général



« Clair Bois continuera à se développer, fidèle à ses valeurs et résolument tournée vers l'avenir (...) »



→ *Romeo Cavecchia en 1976.*

DE L'ENFANT POLYHANDICAPÉ À L'ÉLÈVE SUJET DE DROIT

Interview de Marc Gance
Directeur du Pôle Enfance Adolescence

En 1975, comment était l'organisation de Clair Bois ?
Pour ce qui concerne les enfants, lors de la création de Clair Bois, il n'était pas question d'« écoles spécialisées », mais de « foyers ». L'accompagnement était alors centré sur le soin, les actes de la vie quotidienne et l'occupationnel. Les enfants étaient essentiellement définis par leur handicap et leurs limitations, selon un « modèle médical », et n'étaient pas reconnus comme élèves, sujets de droit ayant notamment celui d'accéder à une scolarité. Les foyers s'inscrivaient davantage dans une logique séparative que dans une approche inclusive.

Qu'est-ce qui a changé en premier dans les années suivantes ?
Progressivement, les représentations et l'accompagnement évoluent. L'enfant est reconnu comme une personne à part entière, ayant des droits. Comme tout enfant, il a le droit d'accéder à une scolarité et de s'inscrire dans un processus d'inclusion, d'autodétermination et de participation sociale. Peu à peu, l'offre de prestations évolue dans les dimensions éducative, pédago-thérapeutique et de soin.

L'ouverture vers l'extérieur existait-elle déjà ?
Autrefois, l'inclusion reposait essentiellement sur la bonne volonté des uns et des autres. Aujourd'hui, la loi accompagne les pratiques et fait de l'inclusion un principe premier. Progressivement, les possibilités se sont multipliées dans les crèches et dans les classes ordinaires. Aujourd'hui, nous disposons même d'une salle de classe spécialisée au sein même de l'école du Plateau à Lancy. L'ouverture de nos établissements a toujours existé, mais elle s'est multipliée, généralisée et démocratisée.

Comment évolue la communication de l'enfant et la prise en compte de ses choix ?
Clair Bois a toujours accompagné des personnes présentant des difficultés de communication, mais les outils disponibles étaient autrefois très limités, laissant une large place à l'interprétation. Aujourd'hui, l'usage des pictogrammes, de la langue des signes, des synthèses vocales, des supports visuels et d'outils de communication high-tech change profondément la situation : de nombreux enfants non verbaux peuvent désormais se faire entendre, exprimer leurs choix et participer aux décisions les concernant. Cette évolution améliore considérablement le quotidien des professionnels, des familles et la qualité de vie des élèves.

Et la place des parents, « avant » ?
Ils ont toujours été au cœur de Clair Bois. Il est bon de rappeler que le premier site à Lancy a existé grâce à l'engagement des parents. Il est essentiel de souligner que leur savoir d'expérience est incontournable pour construire les projets individuels des enfants et améliorer leur accompagnement au sein de Clair Bois. Ce partenariat avec les parents est un héritage majeur de ce demi-siècle d'existence.

→ *Lors des Portes Ouvertes du PEA, les équipes ont eu l'occasion de présenter aux visiteurs les locaux et les outils à disposition. Ici, un système de communication par pictogrammes.*

«AMENER CHAQUE ÉLÈVE AUSSI LOIN QUE POSSIBLE»

Aujourd'hui, le Pôle Enfance Adolescence (PEA) de Clair Bois se compose de deux écoles spécialisées et d'un internat scolaire. Chaque élève dispose d'un projet scolaire individualisé, d'évaluations régulières et d'un accompagnement pluridisciplinaire, éducatif, pédagogique, thérapeutique et de soins.

L'accompagnement repose sur un savoir-faire professionnel, des méthodes expérimentées et des moyens auxiliaires adaptés, permettant à chaque élève de progresser dans ses apprentissages et dans sa communication.

Au PEA, la ligne est claire: amener chaque élève aussi loin que possible dans les domaines cognitifs, moteur et langagier. Parallèlement, l'inclusion est au centre des pratiques quotidiennes, portée par un personnel très engagé.

Aujourd'hui, également, plus que jamais, le partenariat parents–professionnels est essentiel. Je tiens à saluer l'engagement de toutes les familles et, en particulier, celui de l'Association des Parents du PEA, dont le travail remarquable soutient pleinement notre mission. Mais parler du PEA, c'est aussi penser aux années futures car l'accompagnement va probablement connaître des transformations radicales. Les exosquelettes, la robotique d'assistance et les interfaces «Brain-Computer», qui traduisent l'activité cérébrale en commandes, redéfiniront l'autonomie physique. La domotique offrira également des classes mieux adaptées et facilitera le quotidien ainsi que les apprentissages des élèves dans leur environnement. Parallèlement, l'IA d'aide cognitive soutiendra les apprentissages, tandis que les nouveaux outils linguistiques intelligents ouvriront encore davantage de voies de communication pour les personnes non verbales.

Ces avancées convergeront vers un objectif commun: renforcer l'autonomie et les apprentissages, augmenter l'inclusion et l'autodétermination. Ce sera le défi et la promesse du PEA pour les 50 prochaines années!



«UN CLIMAT DE CONFIANCE, DES REPÈRES CLAIRS, DES SOUVENIRS DURABLES»





↖ *Natacha Jaccard fait de la voile en 1990.*

Les parents de Natacha Jaccard reviennent sur 40 ans de partenariat avec Clair Bois.

M. et Mme Jaccard, vous êtes les parents de Natacha qui a aujourd'hui 54 ans. Depuis combien de temps Natacha est à Clair Bois?
Depuis près de 40 ans, depuis l'ouverture de Pinchat (1986). Ensuite, elle a bénéficié d'une place à l'ouverture d'un appartement dans un immeuble à Chêne-Bourg, CB2000. Une continuité qui a permis de bâtir une relation solide et rassurante.

Quels souvenirs avez-vous de ses débuts à Clair Bois?
Natacha a d'abord été en externat puis est rapidement passée en internat. Pinchat venant d'ouvrir il y avait quelques ajustements à effectuer qui ont toujours été réglés avec compétence et professionnalisme par les équipes. Après quelques années passées à Mancy, pour nous et surtout pour Natacha, Clair Bois a été une révélation et une bénédiction.

A quels besoins les initiateurs de Clair Bois souhaitaient-ils répondre?
Créer un lieu de vie bienveillant et compétent pour des personnes polyhandicapées, ce qui n'existait pas, avec des activités adaptées et structurées et une participation aux activités de la vie de tous les jours. L'inclusion par l'expression et la culture, Natacha a participé à la création d'un film «Complice d'un jour» de Véronica Duport avec Alexandre Baumgartner, film qui est passé sur TV5 et présenté à *Zig Zag Café*.

En regardant tout le chemin parcouru, quelle est pour vous la valeur ajoutée de Clair Bois aujourd'hui?
Le lien avec les équipes demeure la plus grande force. Évidemment que dans les différents groupes fréquentés au fil du temps il y a eu des hauts et des bas, mais beaucoup plus de «hauts»: un climat de confiance, des repères clairs, des souvenirs durables pour Natacha.

Dans votre expérience, qu'est-ce qui a le plus fait évoluer l'accompagnement et en quoi cela a changé le quotidien?
Des lieux comme Clair Bois sont privilégiés pour nos jeunes et moins jeunes ainsi que pour nous les parents, dans l'ensemble nous ne voyons pas trop quelle amélioration serait à apporter; l'accueil est professionnel, les activité multiples et adaptées, la prise en charge est excellente. Une évolution importante ces dernières années a été l'accès au Dossier de Suivi Individuel (DSI), un logiciel métier spécifique qui rassemble toutes les informations en lien avec les personnes accueillies, que ce soit au niveau médical, activités ou projet personnalisé, ce qui nous permet d'être tenu informé du quotidien de notre fille.

Juste à ajouter que pour CB2000 quelques travaux de rafraîchissement et d'adaptation seraient à effectuer dans l'appartement en lien étroit avec les besoins des bénéficiaires.

Selon vous, pour les 5 prochaines années, quelles actions sont à prioriser et pourquoi?
Pas de demande spécifique. L'essentiel: une Direction proche des collaborateurs, à l'écoute et disponible, pour que chacun se sente libre de solliciter un rendez-vous en cas de besoin. Cette proximité renforce qualité, cohésion et, au final, le bien-être des personnes accompagnées.



NOTRE RÉVOLUTION DOUCE

50 ANS D'HISTOIRE, UNE AMBITION RENOUVELÉE

Aux origines de la Fondation Clair Bois, il y a 50 ans, se trouvait une mission fondatrice : offrir un lieu de vie digne et sécurisant aux personnes accueillies. Cette exigence d'humanité – regarder la personne avant le handicap – demeure aujourd'hui encore notre boussole.

Cet héritage est précieux. Pour lui rester fidèles, nous avons toujours su évoluer. L'expérience nous a appris que l'accompagnement ne peut se limiter à la bienveillance : il doit être ajusté, cohérent et construit sur mesure. Chaque personne s'épanouit pleinement lorsque son environnement devient un véritable partenaire de son développement, et non un simple cadre de vie.

Il ne s'agit plus de demander à la personne de s'adapter à son lieu de vie, mais de concevoir des environnements capables de s'accorder à ses besoins, à son rythme et à son potentiel. Cette évolution place la singularité de chacun au cœur de nos pratiques.

Cette conception élargie de l'environnement englobe également les expériences proposées, les dynamiques relationnelles et les ouvertures sur l'extérieur. Les activités, tout comme les collaborations avec des acteurs spécialisés, participent pleinement à la création d'environnements porteurs de sens, favorisant l'expression, la participation et le développement des capacités de chacun.

Certaines personnes ont besoin d'un cocon doux et protecteur pour s'ouvrir au monde ; d'autres nécessitent un cadre structurant pour se repérer et se sécuriser. D'autres encore sont prêtes à s'engager davantage dans la vie sociale et à développer leur autonomie.

Fidèles à notre héritage, nous faisons aujourd'hui un pas supplémentaire en développant des environnements spécialisés, conçus comme de véritables « cocons » facilitateurs :

- un cocon sensoriel, favorisant l'apaisement, l'éveil et la communication non verbale ;
- un cocon de repères et temporalité, offrant un cadre structurant et sécurisant ;
- un cocon d'ouverture sociale, tremplin vers la participation citoyenne ;
- un cocon autonomie, destiné à soutenir le pouvoir d'agir et l'autodétermination.

Notre objectif n'est pas de catégoriser, mais d'offrir à chacun l'environnement ressourçant dont il a besoin à un moment donné de son parcours. Cette démarche se veut évolutive et co-construite.

Cette transformation dépasse l'architecture : elle s'inscrit dans un changement de culture qui reconnaît le polyhandicap comme une situation de vie singulière, nécessitant une expertise spécifique. Chaque moment du quotidien devient une opportunité de participation, de bien-être et de reconnaissance.

Nous ouvrons ce nouveau chapitre avec humilité et ambition, en invitant familles, partenaires et collaborateurs à le construire avec nous, au service d'un accompagnement toujours plus humain, plus juste et résolument tourné vers l'avenir.



↖ *Yann Chevalley, collaborateur en emploi adapté depuis 1988.*

LES DÉBUTS DE LA FORMATION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Interview de François Roger
Responsable du Département Formation et Insertion Professionnelle

Comment est née la formation professionnelle à Clair Bois ?
À ses débuts, le Département de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (DFIP) avait pour mission première de transmettre des savoir-faire professionnels à des publics en difficulté d'accès à l'emploi, essentiellement des personnes sous mesures de l'Assurance Invalidité. L'accompagnement reposait essentiellement sur l'apprentissage par la pratique et l'expérience du terrain.

Quelle place occupait la formation au départ ?
La formation était principalement informelle et centrée sur les gestes professionnels. Les parcours étaient peu standardisés et s'adaptaient aux réalités immédiates des structures, avec une forte implication des équipes encadrantes.

Comment l'insertion professionnelle était-elle abordée ?
L'insertion se construisait au fil du temps, grâce à la proximité avec les bénéficiaires et à des opportunités professionnelles saisies au cas par cas. Les liens avec les partenaires externes existaient, mais restaient limités et peu formalisés.

Quel rôle jouaient les formateur·trice·s et encadrant·e·s ?
Ils·elles occupaient une place centrale, à la fois comme transmetteur·euse·s de compétences et comme figures de référence. Leur engagement permettait un accompagnement humain fort, essentiel à la réussite des parcours.

Quel héritage ces 50 années ont-elles laissé au DFIP ?
Elles ont forgé une culture solide fondée sur l'accompagnement individualisé, la confiance et la valorisation des compétences, constituant aujourd'hui l'ADN de Clair Bois dans le domaine de la formation professionnelle. À ce jour, le département accompagne des personnes bénéficiant de mesures de l'AI, mais également relevant de l'Hospice Générale et de l'Office Cantonale de l'Emploi, illustrant la diversité et la complémentarité de ses missions.

Le Département de la Formation et de l'Insertion Professionnelle de Clair Bois aujourd'hui : structurer, qualifier, insérer.



FORMER, QUALIFIER ET ACCOMPAGNER VERS L'AUTONOMIE PROFESSIONNELLE

Aujourd'hui, le DFIP (Département de la Formation et de l'Insertion Professionnelle) est un acteur clé du développement des compétences et de l'insertion professionnelle. Chaque année plusieurs dizaines de personnes sont accompagnées à travers des parcours de formation initiale, de formation continue et d'insertion socio-professionnelle.

En 2025, ceci représente :

- 18 filières de formation professionnelle
- plus de 60 apprentis et stagiaires encadrés
- une centaine de formateurs et référents métier
- des dizaines de partenariats actifs avec les milieux économiques et institutionnels.

La formation professionnelle de Clair Bois s'appuie sur des outils structurés et harmonisés : plans de formation individualisés, dossiers de suivi, évaluations régulières et revues de parcours. Cette organisation garantit la qualité des prestations et la cohérence des accompagnements sur l'ensemble des dispositifs. Par ailleurs, l'insertion professionnelle constitue un axe prioritaire. Clair Bois agit comme interface entre formation et emploi, en développant des compétences directement mobilisables sur le marché du travail et en renforçant les collaborations avec les employeurs.

Enfin, la formation et l'insertion professionnelle s'inscrivent résolument dans une dynamique d'avenir : attractivité des parcours, professionnalisation accrue, innovation pédagogique et adaptation constante aux évolutions des métiers.

Fort de 50 ans d'expérience, Clair Bois poursuit une ambition claire : former, qualifier et accompagner durablement vers l'autonomie professionnelle.

2025 EN CHIFFRES-CLÉS

LE SOCIO-ÉDUCATIF



60 ANS
LE RÉSIDENT
LE PLUS ÂGÉ

17
APPARTEMENTS

4
CENTRES
DE JOUR

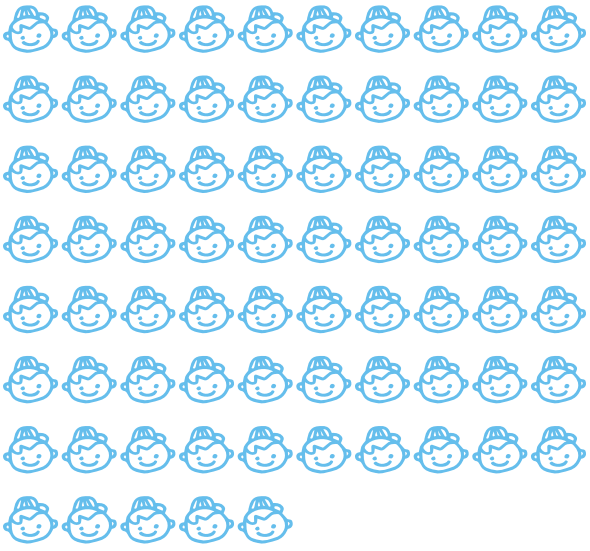
2
ÉCOLES
SPÉCIALISÉES

3 + 1
SITES APPARTEMENT
INTÉGRÉ

12
CLASSES

3 ANS
L'ÉLÈVE
LE PLUS JEUNE

75 ÉLÈVES



143 ADULTES ACCUEILLIS

→ 102 EN RÉSIDENCE (HO)
→ 31 EN CENTRE DE JOUR (CDJ)
→ 4 EN HÉBERGEMENT À TEMPS PARTIEL (HTP)
→ 6 EN ATELIER (A)



LE PFSG



RESTAURANTS
(scolaires et publics)
+31'000 repas
produits pour l'externe



INFORMATIQUE
+850 demandes
d'intervention



COMPTABILITÉ
+54'000 écritures
comptables



TECHNIQUE
+3'100 demandes
d'intervention traitées



LINGERIE
+150 tonnes
de linge traité



NETTOYAGE
+7 million de m²
nettoyés

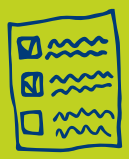


CUISINE
+155'000 repas
produits pour l'interne

LE SOCIO-PROFESSIONNEL



52
MESURES DE FORMATION (FPRA, AFP ET CFC)



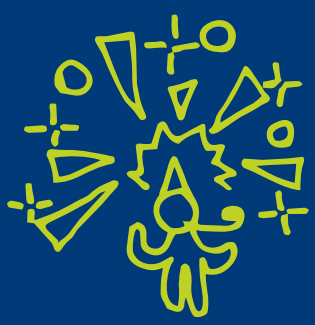
19
APPRENTI·E·S PRÉSENTÉ·E·S AUX EXAMENS



140
STAGES DÉCOUVERTES

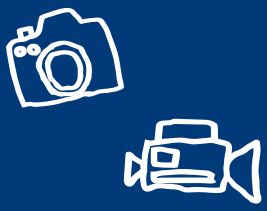


104
CEA SUIVIS



90%
DE TAUX DE RÉUSSITE

LE PDMI



PRODUCTION MULTIMÉDIA

- 1 COURT MÉTRAGE
- 1 FILM DOCUMENTAIRE
- 1 ÉMISSION DE 3 ÉPISODES
- 3 CLIPS INSTITUTIONNELS
- +15'000 PHOTOS
- 5 PODCASTS TOPO!
  ET 1 POUR LA CITÉ DES MÉTIERS

GRAPHISME

- 1 UNIVERS GRAPHIQUE POUR LES 50 ANS DÉCLINÉS SUR +50 SUPPORTS
- 33'341 IMPRESSIONS
- +100 PROPOSITIONS DE LOGOS





COMMUNICATION

- 6 ÉVÉNEMENTS GRAND PUBLIC
- PLUS DE 2'000 PARTICIPANTS
- 16 COMMUNICATIONS POSITIVES DANS LES MÉDIAS
- +130 PUBLICATIONS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

RÉDAC'

- 4 JOURNAUX ÉCLAIRAGES
- +60 PERSONNES INTERVIEWÉES

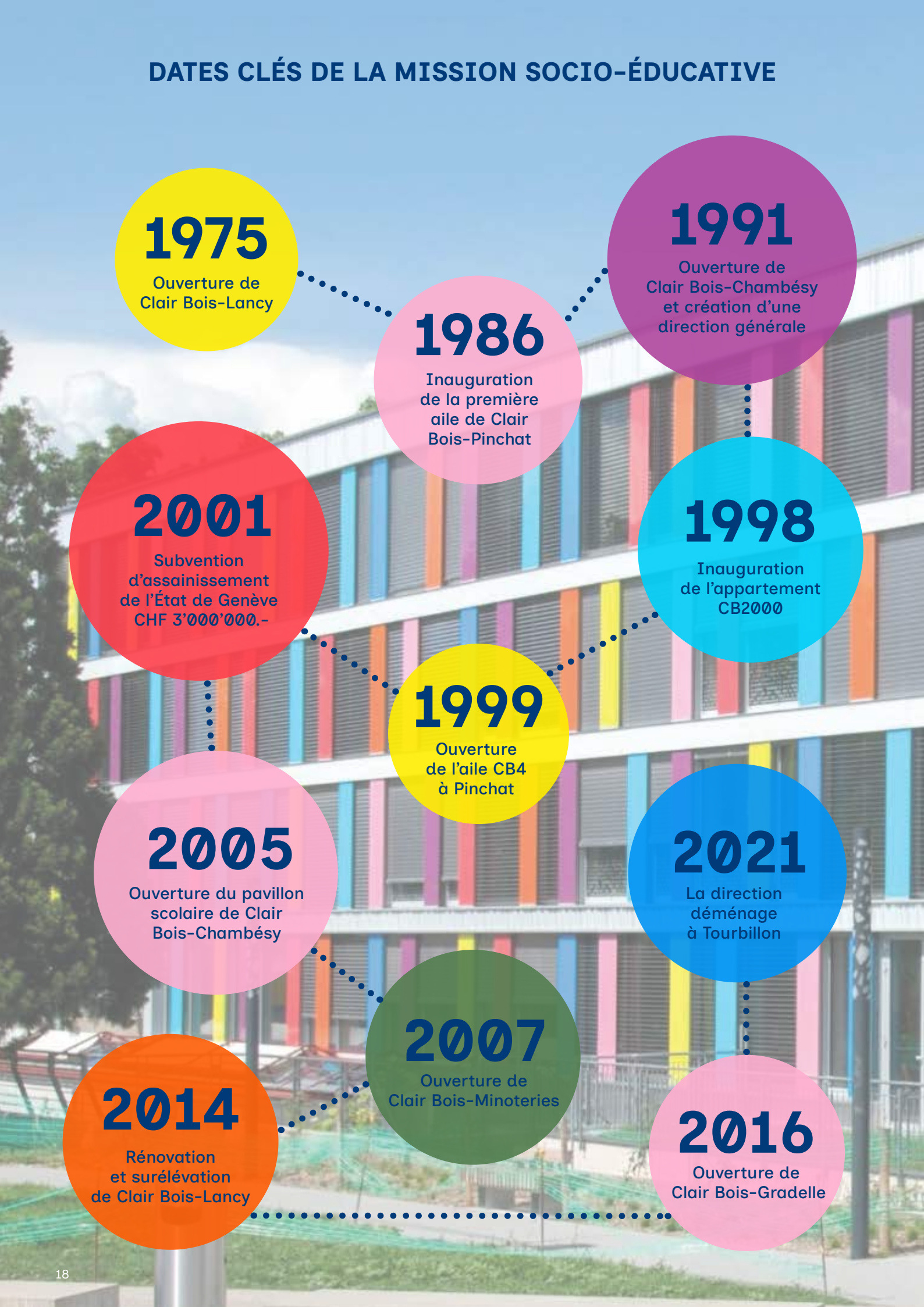




QUALITÉ

- 37 REMONTÉES D'AMÉLIORATION

DATES CLÉS DE LA MISSION SOCIO-ÉDUCATIVE



1975
Ouverture de Clair Bois-Lancy

1986
Inauguration de la première aile de Clair Bois-Pinchat

1991
Ouverture de Clair Bois-Chambésy et création d'une direction générale

1998
Inauguration de l'appartement CB2000

1999
Ouverture de l'aile CB4 à Pinchat

2001
Subvention d'assainissement de l'État de Genève CHF 3'000'000.-

2005
Ouverture du pavillon scolaire de Clair Bois-Chambésy

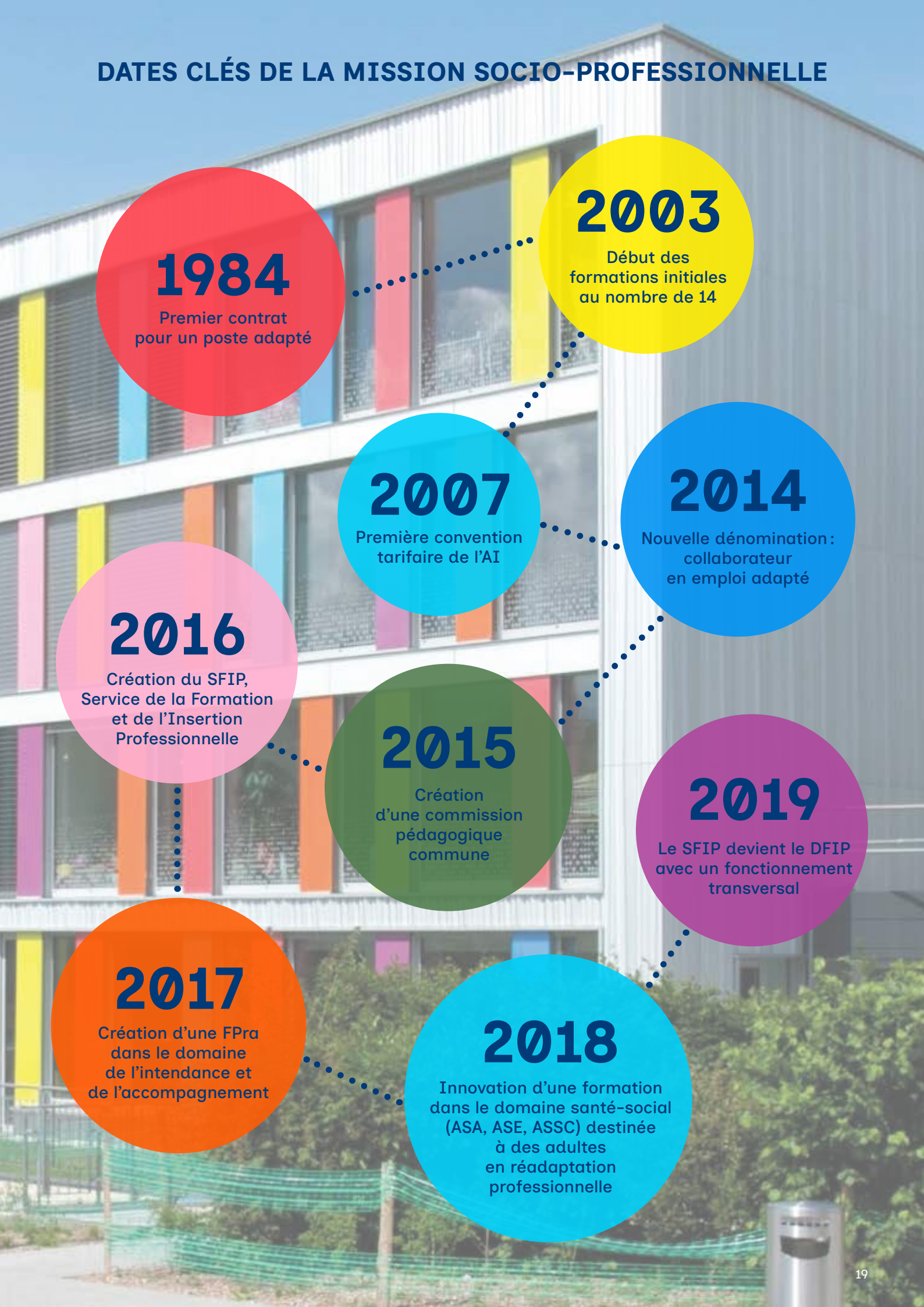
2007
Ouverture de Clair Bois-Minoteries

2014
Rénovation et surélévation de Clair Bois-Lancy

2016
Ouverture de Clair Bois-Gradelle

2021
La direction déménage à Tourbillon

DATES CLÉS DE LA MISSION SOCIO-PROFESSIONNELLE



1984
Premier contrat pour un poste adapté

2003
Début des formations initiales au nombre de 14

2007
Première convention tarifaire de l'AI

2014
Nouvelle dénomination : collaborateur en emploi adapté

2016
Création du SFIP, Service de la Formation et de l'Insertion Professionnelle

2015
Création d'une commission pédagogique commune

2019
Le SFIP devient le DFIP avec un fonctionnement transversal

2017
Création d'une FPra dans le domaine de l'intendance et de l'accompagnement

2018
Innovation d'une formation dans le domaine santé-social (ASA, ASE, ASSC) destinée à des adultes en réadaptation professionnelle



↖ *Vente de petits pains à la Kermesse d'Aire-la-Ville en 1992.*

«CHACUN TROUVE SA PLACE, SES REPÈRES ET DES LIENS DE PROXIMITÉ»

Interview d'André Magnenat
Membre du Conseil de Fondation depuis 1984

Vous êtes membre du Conseil de Fondation depuis 1984, soit plus de 40 ans. Quels souvenirs avez-vous des débuts de Clair Bois?
Les débuts sont surtout ceux de la construction de Lancy, de l'inauguration, et des problèmes financiers du début, résolus en partie avec la vente des petits pains sur plusieurs années et quelques kermesses où notre premier président Robert Iselin faisait un immense risotto. Mon père a été de la partie jusqu'en 1979, date de son décès et à partir de là, j'ai été au conseil pour apporter mon expertise sur la comptabilité et les finances.

Quel a été le leitmotiv des initiateurs et à quels besoins souhaitaient-ils répondre?
Des parents, dont les miens, avaient fondé l'association des parents d'enfants IMC et approché les autorités pour les pousser à trouver un lieu pour leurs enfants, car il n'y avait rien à Genève ni en Romandie. Un groupe appelé les *Jeudistes* a ensuite pris le relais pour mener à bien le projet de Lancy jusqu'à sa construction. Les besoins étaient déjà les mêmes qu'aujourd'hui mais il y avait moins de personnes en situation de handicap ou de polyhandicap.

En regardant tout le chemin parcouru, quelle est la valeur ajoutée de Clair Bois aujourd'hui?
Plus que la «valeur ajoutée», c'est une façon de faire: accompagner des personnes différentes, miser sur la formation et proposer des activités porteuses. Avec plusieurs lieux répartis dans le canton, chacun trouve sa place, ses repères et des liens de proximité. Ce choix apporte beaucoup de bénéfices mais demande une coordination continue.

Dans votre expérience, qu'est-ce qui a le plus fait évoluer l'accompagnement et en quoi cela a changé le quotidien?
Même sans contact direct quotidien, je constate que les progrès durables naissent d'un bon alignement entre gouvernance, organisation et pratiques de terrain. Quand ce «socle» est solide, les équipes intègrent mieux outils, partenariats et cadre légal — et le quotidien des personnes accompagnées gagne en lisibilité, en continuité et en qualité.

Selon vous, pour les 5 prochaines années, quelles actions sont à prioriser et pourquoi?
Pour les 5 prochaines années, je vois trois priorités: adapter nos lieux et nos pratiques au vieillissement des personnes, renforcer l'autodétermination (communication adaptée, choix au quotidien) et consolider la coordination santé-soins-thérapies. Nous avançons déjà sur ces sujets; poursuivons avec de la formation ciblée pour les équipes et des partenariats de proximité. Nous progresserons en cohérence avec les soutiens publics alloués, en priorisant les actions au plus fort impact pour les personnes. Ce cap permettra de maintenir un accompagnement fluide, sûr et respectueux des choix de chacun.



RENFORCER LE PARTENARIAT AVEC LES FAMILLES

UNE PRIORITÉ INSTITUTIONNELLE

En 2025, j'ai souhaité que la Fondation Clair Bois franchisse une étape importante dans le renforcement de sa relation avec les familles des personnes que nous accompagnons.
Je suis convaincu que la qualité de l'accompagnement repose aussi sur un dialogue régulier, sincère et respectueux avec les proches, et qu'il est de notre responsabilité institutionnelle de créer les conditions favorables à ce dialogue.
Les familles occupent une place essentielle dans la vie des personnes accompagnées. Leur connaissance fine des parcours, des besoins et des attentes constitue une richesse précieuse pour Clair Bois. Reconnaître cette expertise, l'écouter et lui offrir un espace d'expression structuré m'est apparu comme une évidence, dans un esprit de confiance, de respect mutuel et de co-construction.

C'est dans ce contexte que j'ai proposé, en 2025, la création d'une Commission des familles.
Cette instance consultative a pour vocation de favoriser un échange organisé entre les familles, la Direction et, par extension, les instances de gouvernance. Elle ne se substitue ni aux rôles décisionnels du Conseil de Fondation ni aux responsabilités opérationnelles de la Direction, mais constitue un lieu de dialogue, de réflexion partagée et de formulation de propositions.

La mise en place de cette Commission a été pensée avec une attention particulière portée à la représentativité, à la transparence et à l'équité. J'ai souhaité que les familles puissent s'impliquer activement dans ce processus et contribuer, de manière constructive, à la vie institutionnelle. L'engagement observé confirme l'importance de disposer d'espaces clairs, structurés et respectueux pour permettre l'expression des différents points de vue.

Dès ses premières séances, la Commission des familles va travailler à définir ses modalités de fonctionnement, ses priorités et les thématiques qu'elle souhaite aborder. Les échanges doivent faire émerger des attentes communes : améliorer la qualité de l'information, mieux comprendre les enjeux institutionnels, partager les expériences et participer à l'amélioration continue de nos prestations.

Au-delà de cette nouvelle instance, la démarche engagée en 2025 traduit une volonté plus large que je porte pour Clair Bois : considérer les familles comme de véritables partenaires. Intensifier ce partenariat implique d'accepter la diversité des regards, de reconnaître les rôles et responsabilités de chacun et de construire, dans un climat de confiance, des réponses toujours plus adaptées aux besoins des personnes accompagnées.

Je me réjouis de la dynamique engagée et je souhaite poursuivre, en 2026, le développement de formes de collaboration ouvertes, sincères et constructives avec les familles, convaincu que ce dialogue est un levier essentiel au service de la mission et des valeurs de la Fondation Clair Bois.

Alain Kolly
Directeur Général

2025 : UNE ANNÉE RICHE EN COMMUNICATION

L'année 2025 restera gravée dans l'histoire du Pôle Développement et Médias Inclusifs, marquée par la célébration des 50 ans de la Fondation. Une année intense en événements, en collaborations et en projets inclusifs mettant en lumière les valeurs et les missions de Clair Bois.

Une programmation exceptionnelle
Plusieurs rendez-vous ont rythmé ce demi-siècle :

- Journée de conférences « Handicap, Parcours de vie »
- Portes ouvertes de nos écoles spécialisées, nos lieux d'accueil, et nos activités socio-professionnelles
- Fête du Bruit
- Fête ouverte au public « Tous en Fête »
- Soirée ciné-concert organisée par le Comité d'action et en collaboration avec l'OSR.

Une rétrospective complète est disponible dans le numéro 9 du journal Éclairages, paru en décembre 2025 pour clôturer cette année de célébration.

Des productions inclusives et créatives
Au cœur de cette dynamique, nos équipes ont mobilisé leurs talents dans les ateliers de communication pour valoriser les actions menées à Clair Bois. Parmi leurs réalisations associant jeunes en formation, collaborateurs en emploi adapté et résidents :

- Des productions graphiques d'envergure, comme l'identité visuelle dédiée aux 50 ans, déclinée sur tous les supports de communication tout au long de l'année
- Des clips vidéo institutionnels
- Du contenu rédactionnel avec la réalisation d'interviews destinés à nourrir nos supports de communication
- TOPO !, un podcast authentique
- Un livre retraçant les 10 dernières années de la Fondation

Des partenariats porteurs de sens
Cette année a également été marquée par le développement de collaborations externes : clips vidéo et magazine pour les 10 ans du Nouveau Prieuré, enregistrement de podcasts pour INSOS-AGOEER dans le cadre de la Cité des métiers, réalisation d'affiches pour des associations genevoises. Ces projets rapprochent nos équipes des attentes du premier marché, tout en générant des sources de revenus permettant de financer des initiatives socio-éducatives au bénéfice des personnes accompagnées à Clair Bois.

Valorisation et sensibilisation
Comme chaque année, un court-métrage a été produit par notre équipe audiovisuelle Ex&Co et présenté en avant-première lors de la soirée annuelle du Comité d'action, contribuant à renforcer le lien avec nos donateurs. Notre partenariat historique avec Léman Bleu, quant à lui, se poursuit avec la diffusion de l'émission « Décadrages », visant à sensibiliser autrement au handicap à travers la fiction « Sur la Route d'Eastwood », réalisée par et avec une équipe en situation de handicap.

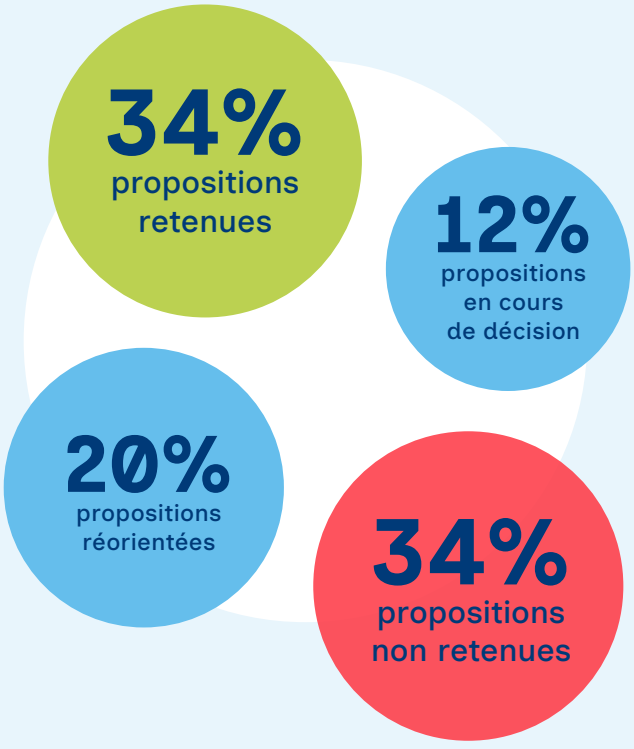
UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

L'exigence du mieux, une culture qui nous porte

2025 a débuté sous les meilleurs auspices, forte de la nouvelle procédure de gestion des propositions d'amélioration continue instaurée début octobre 2024.

Ce nouveau système plus simple et plus rapide permet à toute personne vivant ou travaillant à Clair Bois de faire des propositions concrètes en quelques clics.

Depuis la mise en place de ce système, ce sont **71 propositions** qui ont été adressées :



Le printemps fut marqué par la réalisation d'un audit interne sur la mission d'entreprise formatrice de Clair Bois. 49 personnes ont été auditées et ont permis de relever des pistes d'amélioration autour des axes suivants : clarification, soutien et suivi des encadrants, et valorisation.

Durant l'été, un nouveau système de gestion des événements indésirables a été déployé en phase test sur le site de Clair Bois-Gradelle. L'objectif visé par celui-ci est de faciliter l'analyse de ces événements afin de pouvoir mettre en œuvre rapidement des mesures correctives, ajuster notre fonctionnement et ainsi améliorer la qualité de nos prestations. Il sera déployé sur l'ensemble du Pôle Adultes début 2026.

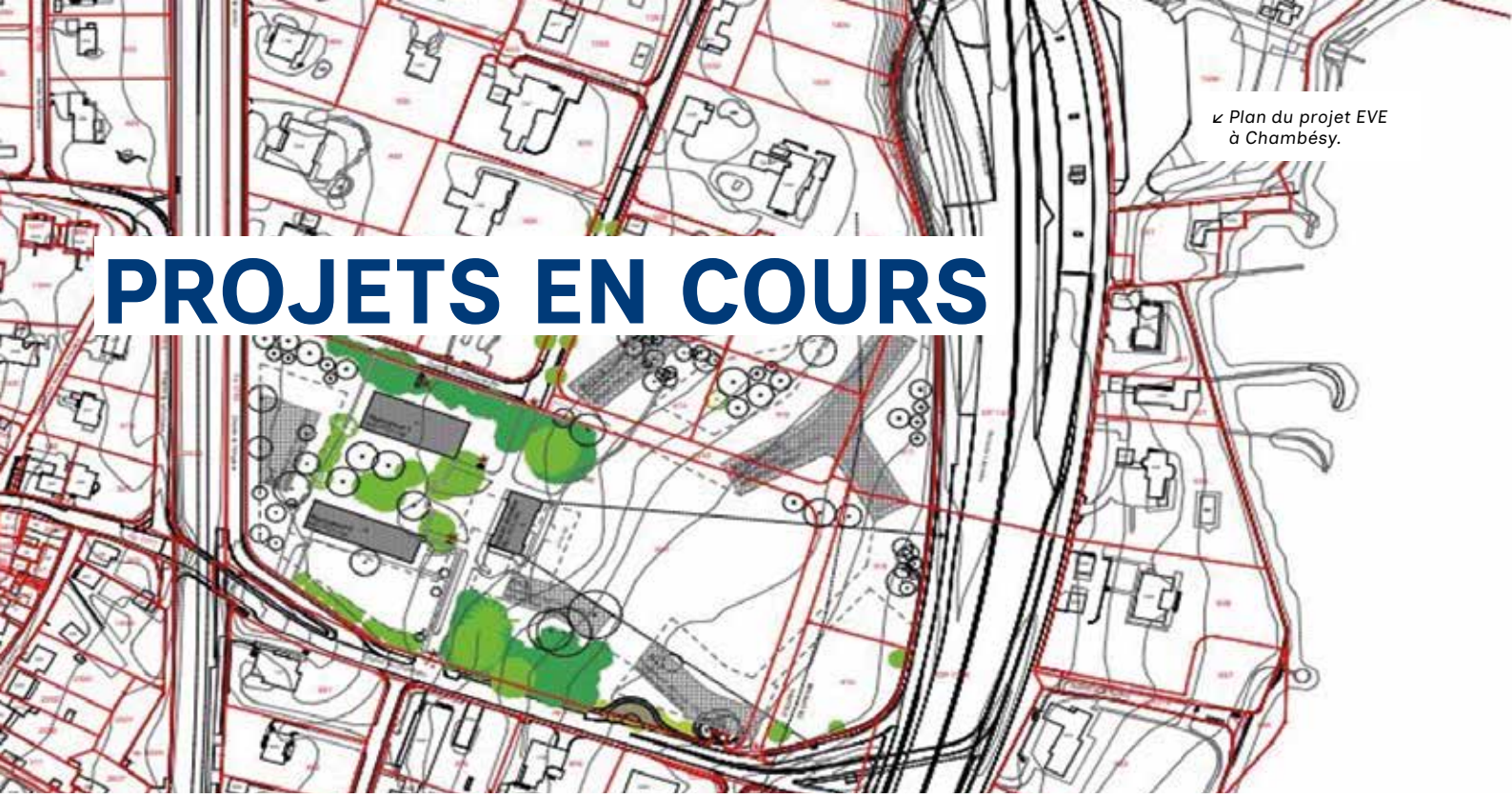
L'automne a été marqué par une semaine intense durant laquelle a eu lieu la première inspection conjointe du SCOPSE et du GRESI ainsi que l'audit de suivi (ISO 9001) mené par notre auditeur externe.

Ces visites sont l'occasion d'avoir un regard extérieur sur notre fonctionnement, nos pratiques et permettent de nous assurer de notre conformité au cadre légal.

L'audit de suivi a été passé avec succès. L'inspection SCOPSE-GRESI a mis en lumière un accompagnement bienveillant et respectueux tenant compte des besoins individuels ainsi qu'un personnel engagé et compétent. Cette inspection a également relevé plusieurs mesures correctives à apporter notamment la nécessité de revoir complétement l'une de nos procédures. Ces ajustements sont en cours de finalisation et s'inscrivent parfaitement dans notre démarche d'amélioration continue.

De plus, tout au long de l'année s'est opéré un suivi et une gestion de notre documentation. Sur l'année 2025 plus de 70 documents ont été révisés, une vingtaine créés et 36 supprimés.

En conclusion, la dynamique d'amélioration continue s'inscrit dans le quotidien, c'est une responsabilité partagée où chacun a un rôle à jouer.



↙ *Plan du projet EVE à Chambésy.*

PROJETS EN COURS

Projet EVE

Construction d'une nouvelle école spécialisée et d'une crèche inclusive à Pregny-Chambésy

Le projet EVE consiste en la construction d'une nouvelle école spécialisée d'une capacité d'accueil de 30 élèves, ainsi qu'une crèche inclusive dont une dizaine de places seront réservées à des enfants en situation de handicap.

Implanté sur la commune de Pregny-Chambésy, ce projet vise à répondre aux besoins croissants en matière d'accueil des jeunes enfants ayant des besoins éducatifs particuliers, tout en favorisant des approches inclusives.

L'objectif est de créer des espaces modernes, conformes aux normes en vigueur, et adaptés aux besoins éducatifs, pédago-thérapeutiques et de soins des enfants. Le projet renforce également la collaboration avec Pregny-Chambésy par la création de places supplémentaires en crèche pour les enfants de la commune.

La réalisation de cette nouvelle infrastructure permettra en outre de libérer le site actuel de la CBC, afin d'y développer une nouvelle mission d'intérêt public.

Dès le début de l'année 2026, une équipe de travail conjointe entre la Commune de Pregny-Chambésy et Clair Bois sera constituée pour mener ce projet à bien, avec un horizon de réalisation fixé à 2030.

Projet Charmilles

Ouverture en 2027 d'un nouveau Centre de Jour en milieu urbain

L'accueil en Centre de Jour et d'hébergement à temps partiel sont prioritairement demandés par les proches des adolescents et jeunes adultes accueillis en école spécialisée. A court terme, la liste d'attente pour les personnes avec orientation CCI en faveur de Clair Bois indique clairement que la capacité d'accueil du dispositif existant n'est plus suffisante. Le développement de places de Centre de Jour sera sans doute nécessaire pour continuer à répondre aux besoins de personnes ne souhaitant pas habiter dans un cadre institutionnel mais ayant besoin d'activités de journée.

Forte de ces constats, en avril 2025, la Fondation Clair Bois est devenue propriétaire d'une surface de plain-pied au 85 rue de Lyon, dans le quartier des Charmilles. Anciennement utilisés comme salle de sport, les locaux vont être transformés afin d'être convertis en centre d'accueil de jour, avec une capacité de 10 places. L'environnement urbain offre la proximité des commerces, transports publics, centre de santé, maison de quartier, etc. Autant d'opportunités d'apprentissages et d'ouverture sur la société pour des personnes ayant une certaine mobilité et des compétences qui leur permettent d'être en interaction avec cet environnement stimulant et mouvant.

Pour ce nouveau centre de jour, notre objectif est de développer une offre de prestations tournée vers l'extérieur et la participation sociale, en tirant parti de toutes les opportunités offertes au niveau du quartier : voies couvertes de St-Jean,



ET À VENIR

↗ *Projection 3D du futur Centre de jour des Charmilles.*

maison de quartier, bibliothèque, parc Hentsch, etc. Pour ce centre de jour excentré par rapport aux autres sites du Pôle Adultes, la recherche de partenariats et synergies avec les acteurs du quartier (centre médical, restaurant scolaire, thérapeutes) est également un objectif important.

Au terme d'un processus d'appel d'offres pour marchés publics, c'est avec le bureau DM Architectes que notre collaboration a débuté au mois de juin. Plusieurs avant-projets proposés ont été élaborés par les architectes, dans le respect du cahier des charges établi par les professionnels de Clair Bois et en tenant compte de l'ensemble des contraintes de l'environnement immédiat. Le 8 décembre, le Conseil de Fondation a approuvé les plans qui feront l'objet de la demande d'autorisation soumise au canton au mois de janvier. Si tout se passe comme prévu, les travaux devraient pouvoir débuter au mois de mai 2026.

Projet Maisonnettes

Évolution et diversification de l'offre du Pôle Adultes

En 2025, le projet Maisonnettes a franchi une étape décisive dans sa définition.

Situé proche de l'école et du foyer de Lancy, au cœur d'un quartier en transformation et délimité par l'avenue Louis-Bertrand ainsi que les chemins des Maisonnettes et du Bac, le site s'inscrit dans un programme immobilier prévoyant la construction de trois immeubles. Dans ce cadre, le Pôle Adultes de la Fondation Clair Bois disposera, dans l'un des bâtiments, du rez-de-chaussée, du premier étage et d'une partie du sous-sol, permettant le développement de nouvelles prestations.

Initialement pensé pour un restaurant et un lieu d'hébergement, le concept a été réorienté afin de mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées et de leurs familles. Le rez-de-chaussée accueillera ainsi un Centre de Jour, conçu pour un groupe d'environ douze personnes accompagnées.

À l'étage, un Hébergement à Temps Partiel (HTP) offrira huit places, permettant un accueil en soirée et de nuit. Cette prestation constitue une modalité d'accompagnement intermédiaire entre centre de jour et hébergement résidentiel, offrant une réponse plus souple et adaptée aux besoins des personnes accompagnées et de leurs familles. Elle s'inscrit dans les orientations du plan stratégique de l'État visant le développement de dispositifs flexibles, favorisant le maintien à domicile, le soutien aux proches aidants et l'accompagnement progressif de l'autonomie.

L'année 2025 a été consacrée, outre à la réorientation du dispositif, à reprendre l'ensemble de la phase d'avant-projet afin de définir avec les architectes l'environnement, l'organisation des espaces et les aménagements les plus adaptés aux personnes accompagnées.

Dans la continuité de ce travail préparatoire, et sous réserve du bon déroulement des prochaines étapes, le chantier de construction pourrait démarrer courant 2026, avec une perspective d'ouverture à l'horizon début 2029.



«LA MULTIDISCIPLINARITÉ EST UN PRINCIPE FONDATEUR»

Philippe Boschung
Directeur des Ressources Humaines

↖ *Ali Daif et Jelena Ristic au karaoké de Clair Bois-Pinchat.*

Depuis sa création et au fil des ans, la Fondation Clair Bois connaît une évolution continue de ses ressources humaines, reflet direct du développement de ses prestations et de l'intensification des besoins des personnes accompagnées. Cette dynamique s'observe non seulement à travers l'augmentation progressive du nombre de collaboratrices et collaborateurs, qui suit la croissance de la Fondation, mais aussi par la diversification des métiers et des compétences mobilisées au quotidien. La multidisciplinarité est un principe fondateur.

L'évolution des effectifs s'explique par plusieurs facteurs. D'une part, l'élargissement des activités et des dispositifs d'accompagnement a nécessité un renforcement des équipes de terrain afin de garantir une présence de proximité, une qualité de suivi constante et une réponse adaptée aux situations de plus en plus complexes.

D'autre part, la Fondation a poursuivi la professionnalisation de son organisation en consolidant récemment des fonctions de soutien indispensables : encadrement, administration, gestion de projets, formation, santé et sécurité, ou encore coordination interdisciplinaire. L'enjeu n'est pas seulement d'être plus nombreux, mais d'être mieux outillés collectivement pour répondre aux attentes, aux exigences réglementaires et aux standards de qualité.

Et à l'avenir…
Au-delà des chiffres, cette évolution doit également traduire un changement de culture RH : une attention accrue doit être portée à l'attractivité en tant qu'employeur, à la fidélisation des collaborateurs, à l'intégration des nouveaux arrivants, afin d'atteindre une meilleure stabilité dans un environnement où les ressources en personnel qualifié sont rares et précieuses.

En effet, dans un contexte où les métiers du social et du médico-social sont, et vont rester sous tension, Clair Bois doit renforcer ses efforts pour proposer un environnement de travail stable, attractif et porteur de sens. La collaboration interprofessionnelle, la formation continue, points forts de Clair Bois, et la valorisation des parcours internes deviennent des leviers clés pour maintenir l'engagement et la qualité de l'accompagnement.

Les perspectives doivent s'inscrire dans cette même logique. La Fondation doit anticiper la poursuite de l'adaptation de ses ressources humaines face à l'évolution des besoins, ainsi qu'aux nouvelles contraintes légales, notamment en termes d'administration des soins.

À la complexification des situations et aux attentes croissantes en matière de qualité et de sécurité, les priorités porteront sur la consolidation des équipes, le développement des compétences spécialisées, l'attractivité des métiers et la capacité à innover dans l'organisation du travail.

Dans ce cadre, la Fondation continuera à investir dans le recrutement, la formation et l'amélioration des conditions de travail, afin de garantir, durablement, un accompagnement de qualité au service des bénéficiaires et de leurs proches.

LA COMMUNICATION ALTERNATIVE ET AMÉLIORÉE (CAA)



↙ *Ce support de communication favorisera les interactions entre les enfants de l'école inclusive de Lancy.*

La Communication Alternative et Améliorée (CAA) regroupe un ensemble d'outils et de techniques permettant aux personnes accompagnées de disposer de moyens de communication adaptés. Elle constitue un levier essentiel de participation sociale et s'inscrit pleinement dans la mise en œuvre de la CDPH, garantissant à chacun le droit d'exprimer besoins, choix et préférences.

En Suisse comme ailleurs, plusieurs défis persistent : la perte d'accès à la CAA lors du passage à l'âge adulte en raison de différences de financement ; la difficulté d'implanter durablement ces pratiques dans les structures pour adultes moins familières de cet accompagnement ; un financement restrictif par l'Assurance Invalidité qui ne tient pas compte du potentiel réel de développement communicationnel des personnes très dépendantes. Les observations effectuées dans nos écoles démontrent pourtant régulièrement l'émergence de compétences lors des activités d'entraînement à la communication.

En 2024, le Groupe CAA de la Fondation a poursuivi la structuration de ces pratiques au sein de nos structures. Grâce au soutien du Comité d'Action, qui a constitué un fonds dédié en 2023, chaque site est désormais équipé d'un ou de plusieurs chariots d'évaluation permettant de tester différents moyens de communication auprès des personnes accompagnées.

Une quinzaine de personnes (enfants et adultes) ont pu bénéficier d'équipements non remboursés par l'Assurance Invalidité.

Parallèlement, un projet majeur de signalétique a été lancé. L'objectif est d'harmoniser, sur l'ensemble des sites, les panneaux de pictogrammes apposés à l'extérieur des locaux. Une première installation provisoire a été réalisée pour les journées portes ouvertes ; la mise en place définitive interviendra en 2026 et sera complétée par une signalétique directionnelle.

La montée en compétences du personnel s'est également renforcée. Une formation CAA a été organisée en collaboration avec Krysalia, notre mutuelle de formation, et la formation des nouveaux collaborateurs intègre désormais un module dédié. Le Pôle Adultes a par ailleurs été doté d'une nouvelle expertise interne avec l'arrivée de Laura Boudard, ergothérapeute, qui a assuré en 2025 un accompagnement significatif des équipes à travers des consultations et soutiens spécialisés.

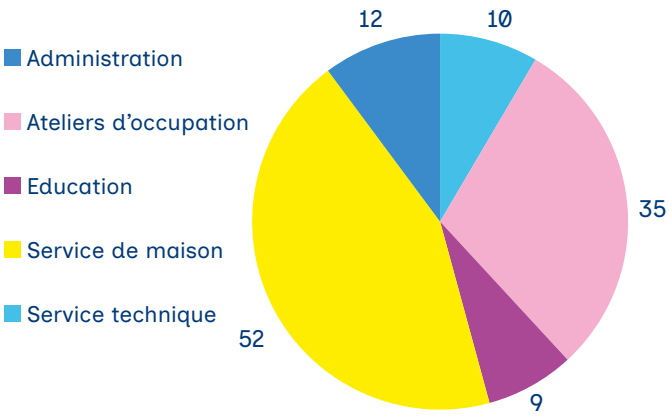
Enfin, un partenariat avec la Commune de Lancy a permis de finaliser la création de quatre panneaux de communication destinés au parc Louis-Bertrand. Leur installation en 2026 favorisera les interactions entre les enfants de Clair Bois-Lancy et ceux des écoles du quartier, et constituera un support de sensibilisation important pour la communauté locale.

DONNÉES RH AU 31.12.25

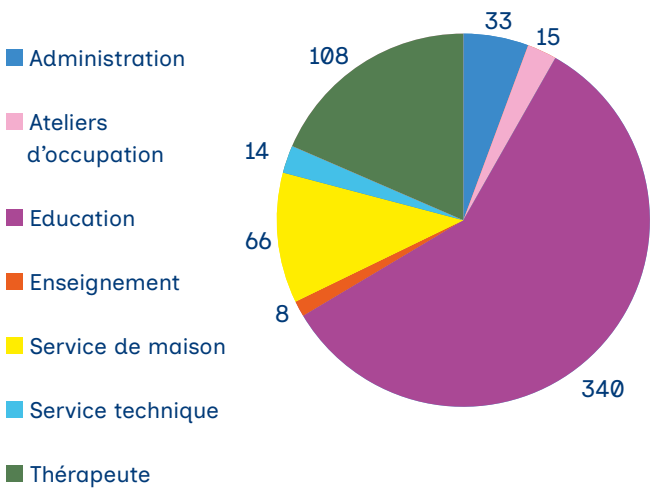
Ensemble des collaborateurs par statut et genre au 31.12.2025

PRODUIT DES PRESTATIONS	Femmes		Hommes		Total	
Formations initiales	10	10	15	15	25	25
Collaborateurs en emploi adapté	42	25,43	51	37,91	93	63,34
Sous-Total	52	35,43	66	52,91	118	88,34
Collaborateurs fixes	310	246,93	151	134,85	461	381,78
Collaborateurs occasionnels	17	3,37	6	1,02	23	4,39
Emplois de solidarité	3	2,5	5	5	8	7,5
Stagiaires	30	28,9	21	21	51	49,9
Apprentis	27	27	13	13	40	40
Civiliste	0	0	1	1	1	1
	387	308,7	197	175,87	584	484,57
TOTAL GÉNÉRAL	**439**	**344,13**	**263**	**228,78**	**702**	**572,91**

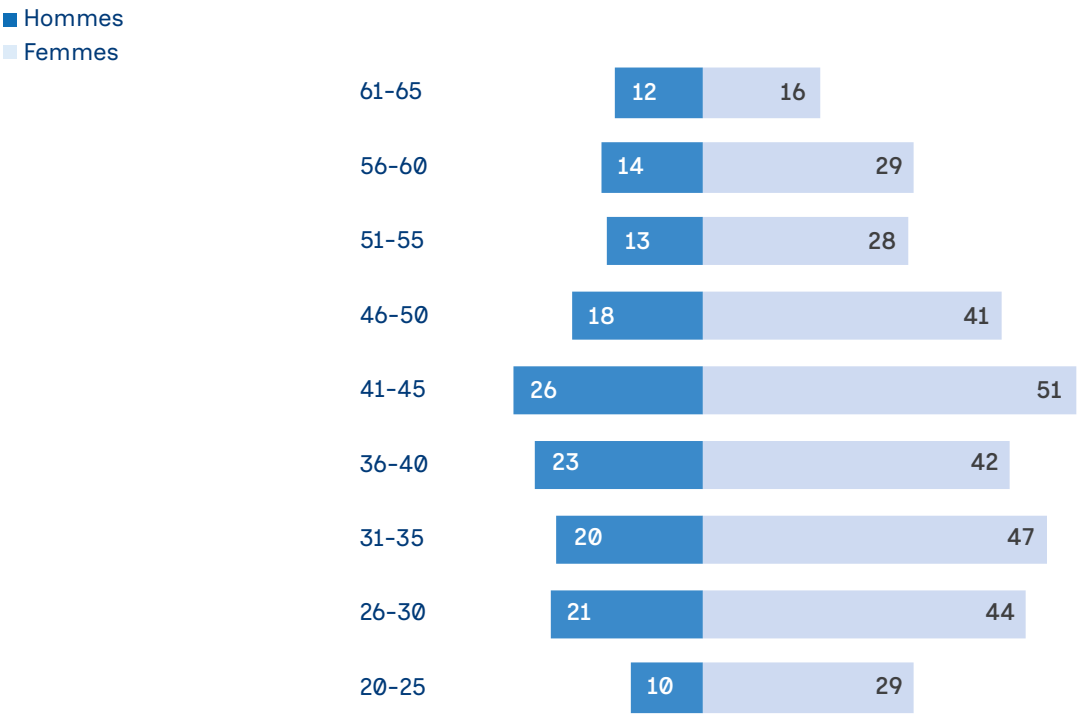
Répartition par secteur des collaborateurs en emploi adapté et en formation initiale



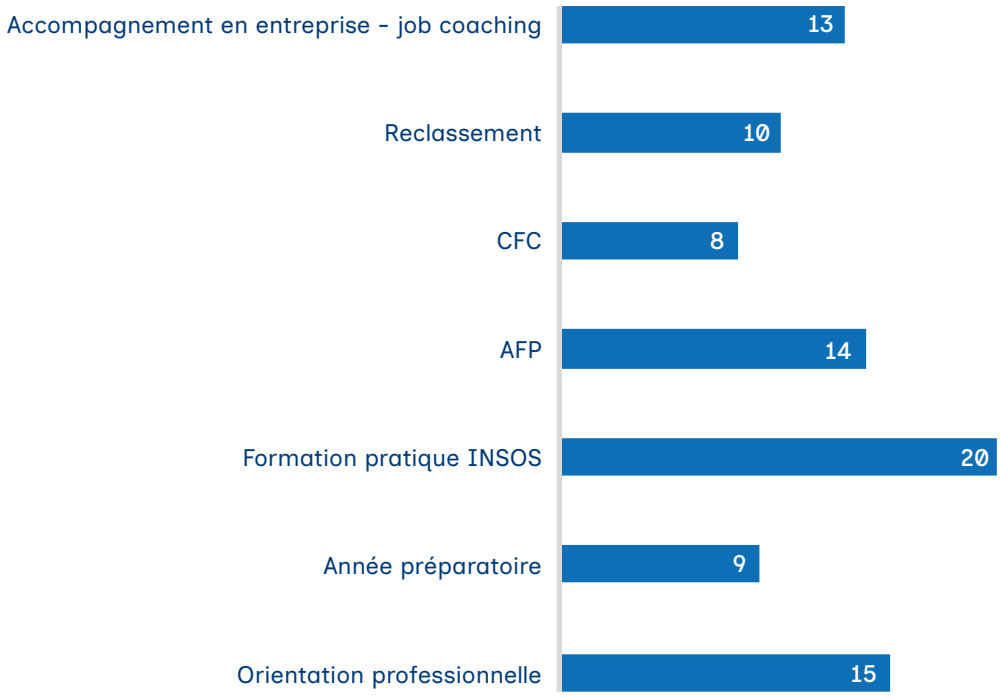
Répartition par secteur des collaborateurs fixes, occasionnels, EdS, stagiaires et apprentis



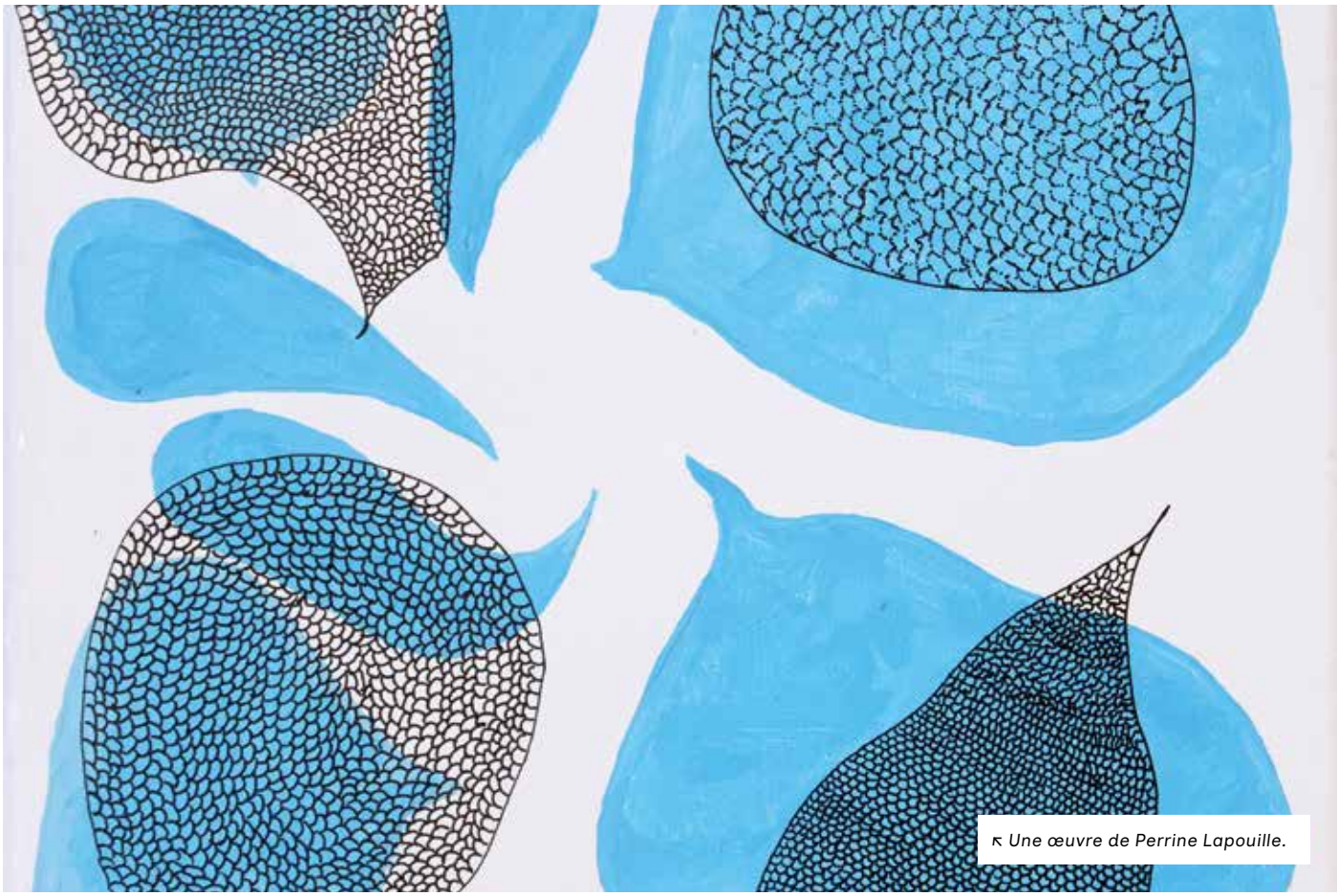
Pyramide des âges des collaborateurs fixes et auxiliaires, sans stagiaires ni apprentis



Formation dans le cadre de l'Assurance Invalidité (AI), nombre de personnes par mesure



FINANCES



↖ *Une œuvre de Perrine Lapouille.*

La quatrième année qui vient clore le contrat de prestations 2022–2025 s'inscrit dans un contexte exigeant, marqué par des transformations profondes du secteur et une pression accrue sur les ressources. La lecture des résultats appelle naturellement à la vigilance, tout en devant être appréciée à l'aune des évolutions structurelles et des investissements engagés.

Tout d'abord, nous pouvons nous réjouir d'une certaine constance alors que nous nous attendions à des difficultés plus sérieuses pour affronter les nombreux enjeux qui se sont récemment révélés. Parmi les plus importants, énumérons :

- la complexification accrue de situations qui nécessitent plus que jamais de faire preuve de créativité, d'innovation et de bienveillance dans les accompagnements ;
- d'un manque notable de professionnels qualifiés sur le marché du travail prêts à s'investir pour maintenir un accompagnement de qualité et à la hauteur des nouveaux comportements défis ;
- de la création de nouvelles places primordiales et urgentes pour répondre aux attentes des futurs jeunes adultes dont beaucoup vont sortir de l'école de Lancy ces prochaines années.

Malgré ces contraintes, la Fondation a poursuivi une politique proactive de développement. L'acquisition de nouveaux locaux en avril 2025 constitue à cet égard une étape majeure. Les travaux de transformation en cours permettront la création d'une douzaine de places supplémentaires en Centre de jour à l'horizon 2027, répondant ainsi à un besoin identifié et partagé avec les autorités.

La Fondation est par ailleurs à l'aube d'une nouvelle réorganisation pour franchir un nouveau cap. En effet, avec plus de 50 ans d'existence, la Fondation n'a cessé de grandir pour répondre, avec ses moyens limités, aux attentes et aux nouveaux besoins tels que les hébergements à temps partiel. Pour accompagner ce changement des soutiens publics et privés ont pu être obtenus et témoignent de la confiance accordée par ces indispensables partenaires en nos projets, nos ambitions, nos innovations et notre développement essentiel.

Aussi, réjouissons-nous, car tout en démontrant notre capacité à développer nos activités, à améliorer notre offre de prestations et sa qualité, comme en témoignent les pages précédentes de ce rapport, la Fondation prend gentiment le chemin de la pérennité financière.

David Cuchelet
Directeur Pôle Finances et Services Généraux

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

ACTIF

	2025 CHF	2024 CHF
ACTIF CIRCULANT		
Liquidités	3 258 832	2 267 814
Débiteurs	2 679 696	2 371 910
Comptes de régularisation actif	1 252 375	1 414 794
	7 190 902	6 054 518
ACTIF CIRCULANT AFFECTÉ		
Liquidités affectées	18 783 850	17 205 848
	18 783 850	**17 205 848**
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations financières	37 081	37 043
Immobilisations corporelles	5 606 613	2 324 839
Immobilisations incorporelles	-	1 583
	5 643 694	**2 363 465**
ACTIF IMMOBILISÉ AFFECTÉ		
Immobilisations corporelles affectées	40 787 784	42 829 306
	40 787 784	**42 829 306**
TOTAL DE L'ACTIF	**72 406 230**	**68 453 138**

PASSIF

	2025 CHF	2024 CHF
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Créanciers	3 863 707	3 657 133
Créanciers résidents	543 300	492 989
Subventions d'investissement – produits différés	828 409	828 680
Leasing financier - court terme	80 247	-
Provisions pour risques et charges	572 834	503 033
Comptes de régularisation passif	222 055	378 258
	6 110 552	**5 860 093**
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Subventions d'investissement – part long terme	11 301 727	12 130 136
Leasing financier - long terme	258 929	-
Dettes hypothécaires	3 000 000	-
	14 560 656	**12 130 136**
CAPITAL DES FONDS		
Fonds affectés disponibles	9 744 210	6 778 507
Fonds affectés engagés	28 657 647	29 870 489
Fonds affectés engagés	18 846	-
	38 420 703	**36 648 996**
CAPITAUX PROPRES		
Capital versé	10 000	10 000
Capital libre	9 791 223	9 791 223
Capital lié généré	5 561 963	5 599 806
Résultats de la période 2022-2025	-1 587 117	-1 036 900
Résultat de l'exercice	-461 750	-550 217
	13 314 319	**13 813 912**
TOTAL DU PASSIF	**72 406 230**	**68 453 138**

COMPTE D'EXPLOITATION

PRODUIT DES PRESTATIONS	Budget 2025 CHF	Comptes 2025 CHF	Ecarts Comptes vs Budget CHF	Comptes 2024 CHF
Compensation des coûts intracantonale	9 630 522	9 743 701	113 180	9 717 281
Compensation des coûts extracantonale	63 144	153 417	90 273	98 881
Revenus découlant d'autres prestations	3 312 755	2 585 483	-727 272	2 839 187
Prestations de services, commerce et production	987 750	1 077 468	89 718	894 505
Prestations de services aux bénéficiaires	-	9 460	9 460	31 402
Revenus d'exploitation annexes	705 567	627 178	-78 389	633 362
Prestations au personnel et à des tiers	686 159	684 175	-1 985	637 657
Dons et legs affectés	30 000	3 471 146	3 441 146	1 006 322
Subventions cantonales DIP	17 870 356	17 877 494	7 138	17 737 297
Subventions cantonales DCS	28 070 281	28 902 496	832 215	27 805 293
Autres contributions	1 238 957	1 319 249	80 291	1 309 194
	62 595 492	**66 451 267**	**3 855 775**	**62 710 381**
CHARGES DE PERSONNEL				
Charges de personnel	-52 269 582	-53 344 740	-1 075 158	-52 786 291
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
Matériel médical d'exploitation	-157 080	-197 436	-40 356	-164 278
Produits alimentaires et boissons	-1 645 794	-1 637 756	8 038	-1 551 096
Ménage	-993 500	-1 106 841	-113 341	-1 025 321
Entretiens et réparations des immobilisations	-1 540 230	-1 451 714	88 516	-1 262 495
Loyers et leasing	-707 816	-572 815	135 002	-593 712
Energie et eau	-1 254 235	-1 203 177	51 058	-1 211 027
Ecole, formation et loisirs	-545 731	-433 839	111 892	-401 980
Bureau et administration	-1 276 337	-1 460 402	-184 065	-1 405 341
Outillage et matériel pour ateliers	-52 340	-45 427	6 913	-28 566
Autres charges d'exploitation	-1 244 211	-1 194 970	49 241	-1 105 103
	-9 417 274	**-9 304 376**	**112 898**	**-8 748 920**
AMORTISSEMENTS				
Amortissements	-2 624 357	-2 796 243	-171 886	-2 775 616
Sous-total des charges	-64 311 214	-65 445 359	-1 134 145	-64 310 827
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**-1 715 722**	**1 005 908**	**2 721 630**	**-1 600 446**
Résultat financier	22 350	-31 926	-54 276	72 626
Résultat hors exploitation	116 014	92 189	-23 825	100 116
Résultat exceptionnel	-50 450	205 944	256 394	73 389
Variation du capital des fonds affectés	1 627 846	-1 771 707	-3 399 552	789 194
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (AVANT RÉPARTITION)	**37**	**-499 593**	**-499 630**	**-565 120**
Utilisation capital lié généré	-	37 843	37 843	14 903
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (APRÈS RÉPARTITION)	**37**	**-461 750**	**-461 787**	**-550 217**

RAPPORT DE PERFORMANCE

PERSONNEL SOUS CONTRAT SOUMIS AUX MÉCANISMES SALARIAUX (EPT MOYEN)	Pôle Enfance Adolescence 2025	Pôle Adultes 2025	Pôle Finances et Services Généraux 2025	Pôle RH et Formation 2025	Pôle Développement et Médias Inclusifs 2025	Total Fondation 2025
Administratif	3,84	5,96	8,25	6,14	2,45	26,64
Socio-éducatif et thérapeutique	93,67	180,54	-	8,32	8,10	290,63
Hôtelier et Entretien	-	-	61,76	-	-	61,76
Sous-total	**97,51**	**186,50**	**70,01**	**14,46**	**10,55**	**379,03**
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ NON-SOUMIS AUX MÉCANISMES SALARIAUX (EPT MOYEN)						
Emplois de solidarité	-	1,00	6,93	0,75	-	8,68
Stagiaires, apprentis, civilistes	27,10	44,39	6,00	0,95	-	78,44
Remplaçants et vacataires	4,56	2,28	-	0,07	-	6,91
Sous-total	**31,66**	**47,67**	**12,93**	**1,77**	**-**	**94,03**
PERSONNEL INTÉRIMAIRE (EPT MOYEN)						
Administratif	-	-	-	-	-	-
Socio-éducatif et thérapeutique	7,69	41,24	-	-	-	48,93
Hôtelier et entretien	-	-	1,73	-	-	1,73
Sous-total	**7,69**	**41,24**	**1,73**	**-**	**-**	**50,66**
TOTAL	**136,86**	**275,41**	**84,67**	**16,23**	**10,55**	**523,72**

PLACES EXPLOITÉES	Unité	Pôle Enfance Adolescence 2025	Pôle Adultes 2025	Pôle Finances et Services Généraux 2025	Pôle RH et Formation 2025	Pôle Dév. et Médias Inclusifs 2025	Total Fondation 2025	2024	%
Ecoles	Nombre	78,0	-	-	-	-	78,0	78,0	0,0 %
Résidence (HO)	Nombre	-	102,0	-	-	-	102,0	102,0	0,0 %
Centre de Jour	Nombre	-	31,0	-	-	-	31,0	31,0	0,0 %
Accueil à temps partiel (ATP)	Nombre	-	4,0	-	-	-	4,0	4,0	0,0 %
Ateliers	Nombre	4,0	6,0	47,0	1,0	21,0	79,0	79,0	0,0 %
Total		**82,00**	**143,0**	**47,0**	**1,0**	**21,0**	**294,0**	**294,0**	**0,0 %**
BÉNÉFICIAIRES DE PRESTATIONS									
Elèves des écoles	Nombre	71,2	-	-	-	-	71,2	73,3	-2,9%
Résidents du Home	Nombre	-	100,6				100,6	99,4	1,2%
Bénéficiaires Centre de Jour	EPT	-	30,4				30,4	30,9	-1,5%
Bénéficiaires ATP	Nombre	-	4,0				4,0	3,8	5,6%
Collaborateurs en emploi adapté	EPT	2,5	7,3	45,4	0,6	17,8	73,6	73,6	0,0%
Total		**73,7**	**142,3**	**45,4**	**0,6**	**17,8**	**279,8**	**281,0**	**-0,4%**
JOURNÉES D'EXPLOITATION									
Externat Ecole	Jour	11 875		-	-	-	11 875	11 698	1,7 %
Externat + Internat Ecole	Jour + nuit	3 258		-	-	-	3 258	3 368	1,0 %
Résidence	Jour	-	32 519	-	-	-	32 519	32 366	2,2%
Centre de Jour	Jour	-	5 812	-	-	-	5 812	5 906	1,5 %
Accueil à temps partiel (ATP)	Jour	-	381	-	-	-	381	422	-6,4 %
Accueil à temps partiel (ATP)	Jour + nuit	-	856	-	-	-	856	1055	163,1 %
Collaborateurs en emploi adapté	Heure	3 335	10 069	64 080	348	25 447	103 279	101 582	1,7%

Les chiffres sont des moyennes annuelles.
Les comptes dans leur globalité peuvent être consultés au siège administratif: Route de la Galaise 17A - 1228 Plan-les-Ouates

30 ANS DE COMITÉ D'ACTION



↘ *L'équipe d'organisation du Comité d'action, le 5 novembre 2025.*



↗ *Les trois présidentes successives du Comité d'Action : Diane Zoelly, Aline Naef, Nathalie Van Berchem.*

Voici 50 ans que l'aventure Clair Bois a démarré et c'est l'occasion de nous pencher sur la genèse du Comité d'action qui est actif depuis plus de 30 ans pour rechercher inlassablement des fonds pour la Fondation. Un soutien aux projets qui ne peuvent pas être inclus dans les frais d'exploitation usuels financés par l'État mais qui offrent ces petits plus indispensables à la qualité de vie dans l'institution.

Le président de l'époque, Monsieur Edouard Iselin a eu l'intuition, déjà en 1993, qu'il fallait créer un groupe qui se lance dans des actions pour faire connaître Clair Bois et trouver des fonds supplémentaires. Homme au contact facile et au carnet d'adresses fourni, il a su convaincre nombre de ses amis pour se mobiliser à ses côtés. Cela a commencé modestement avec des ventes de petits pains, puis l'organisation d'une pièce de théâtre en 1994 et dès l'année suivante le concept d'avant-première de cinéma a été imaginé. Les lieux ont changé, les présidentes ont changé, mais le principe n'a jamais changé : une soirée détendue, sans chichi, où l'on retrouve des amis, où l'on va voir un bon film avant tout le monde et où l'on soutient une cause qui le mérite entre toutes.

La première présidente, Madame Aline Naef, nous avoue qu'elle a été choisie pour mener ces évènements car parler en public ne lui faisait pas peur (!) Mais tout le monde mettait la main à la pâte que ce soit pour écrire les enveloppes à la main, pour tartiner les sandwichs servis à l'entracte ou pour trouver des lots de tombola dont le tirage était effectué le soir-même sous la supervision d'un huissier et noté manuellement sur une grande feuille, loin des résultats annoncés sur internet et consultable en tout temps !

En 2001, c'est Madame Diane Zoelly qui a repris la présidence et insufflé toute son énergie pour organiser des soirées mémorables, l'une au Grand Théâtre avec un spectacle des Deschiens et l'autre au Victoria Hall avec la projection de « City Lights » de Chaplin qui ont battu des records de recette jamais égalés depuis lors. C'est dans cette période aussi que le passage à l'Euro a donné l'idée de récolter toutes les anciennes pièces désormais obsolètes. Sous la houlette de Madame Isabelle de Planta nous avons passé des soirées entières à compter et trier des petits sous qui nous ont permis de verser CHF 100'000.- à la Fondation !

En 2012, c'est au tour de Madame Nathalie van Berchem de prendre la présidence d'un comité toujours très soudé qui a la particularité de voir grands-mères, mères et filles se succéder ou travailler ensemble, toujours avec la même énergie et la même motivation de soutenir Clair Bois. Chaque année, en novembre, nos avant-premières sont devenues un rendez-vous incontournable à Genève et nous n'avons connu qu'une seule interruption, en 2020, avec la Covid qui interdisait les grandes réunions. Mais les jeunes apprentis graphistes des ateliers de Clair Bois-Pinchat ont relevé le défi de créer une bande dessinée « Plan B » offerte à tous les destinataires de notre fichier. Cela nous a permis de récolter des dons à hauteur de CHF 260'000.- !

En 2025, pour notre anniversaire, nous avons renoué avec les soirées spéciales et proposé, avec la précieuse collaboration de l'OSR, un ciné-concert au Victoria Hall du film de Hitchcock « The Lodger » qui a su enchanter le public. Le cinéma est décidément un allié précieux de Clair Bois !

Nathalie van Berchem
Présidente du Comité d'action de Clair Bois

DONATEURS

Notre gratitude va à toutes les personnes, institutions, autorités ou entreprises qui pensent à Clair Bois, que ce soit au travers d'un geste, d'un don modeste ou autre soutien financier. Nous ne pouvons pas citer tous ces généreux donateurs mais en voici quelques-uns.

Aeschbach SA
Bongénie Genève
Bottiglieri SA
Cartier (Suisse) SA
Club puglistique de Carouge
Commune d'Avusy
Commune de Chancy
Commune de Dardagny
Commune de Laconnex
Commune de Meinier
Commune de Vandoeuvres
Commune de Veyrier
Decalia SA
Fondation Arthur et Marguerite Lozeron
Fondation des Exercices de l'Arquebuse et Navigation
Fondation du Groupe Pictet
Fondation Esse Quam Videri
Fondation Müller-Beuret
Fondation Raymond Barbey
Fondation Roméo
Forum Finance Group
Genève Sports SA
Haller, Wasser et Partner SA
Jaeger LeCoultre
Montblanc
Orchestre de la Suisse Romande
Pictet & Cie SA
Procter & Gamble Europe SA
Richemont International SA
UBS SA
Valmont Cosmetics
Ville de Carouge
Ville de Genève

M. et Mme Roland et Lucy Aebi
M. et Mme Antoine Anken
M. Achim Bante
Mme Veronique Barbey
Mme Stephanie Barbey
M. Jean-Claude Blaser
M. et Mme Arnaud Boetsch
M. et Mme Claude Bolognini
M. et Mme Alain Boucheron
M. Manuel Bouvier
M. et Mme Paolo Bozzo
M. et Mme Pierre Brunschwig
M. Gerald Buchs
Mme Florence Burrus
M. et Mme Henri Caboussat
M. et Mme Benedict De Candolle
Mme Nathalie Canonica
Mme Geneviève Cartier
M. Romain Chauvet
M. et Mme Philippe Cornu
M. et Mme Jean-Claude Courvoisier
M. et Mme Bernard Czech
M. et Mme Etienne D'Arenberg
Mme Maria-Pilar de la Beraudiere
M. et Mme Guy Demole
Mme Claire Huyghues Despointes
M. et Mme Jacques Dubois
M. et Mme Jean-Denys Duriaux
M. Nicolas Dzierlatka
M. et Mme Tom Etienne
M. et Mme Christian Evain
M. et Mme Charles Robert Firmenich
M. Philip Firmenich
M. et Mme Olivier Fulconis
M. et Mme Andrea Galiotto
M. Michel Gallet
Mme Fabienne Gautier
M. et Mme Jean-Remy Roussel Gieux
M. et Mme Martin Guesnet
Mme Lucienne Heinrich
Mme Aemilia Hoving
M. et Mme Jean-Pierre Huber
M. Walter Infanger
M. Nicolas Killen
Mme Anita Kubel
M. Christophe Lambotte
Mme Hanna Laskowska
M. et Mme Jean Laurent-Bellue
M. et Mme Dominique Le Fort
M. Philippe Lepeu
M. Francois Longchamp
M. Massimo Lopreno
Mme Claudine Lucco
M. et Mme Hugues Janssens Van Der Maelen
Mme Caroline Ettori Maunoir
M. et Mme Didier Maus
Mme Raymonde Mayer
M. et Mme Edouard Menoud
Mme Jacqueline Missoffe
M. et Mme Michel Monnard
Mme Bénédicte Montant
Mme Louise Morand
Mme Aline Naef
Mme Laurence Naville
M. Jean-Pierre Naz
M. et Mme Alfred Necker
M. Etienne Olivet
M. et Mme Yves Oltramare
M. et Mme Alexandre Oltramare
M. et Mme Roger Oltramare
M. et Mme Pierre Paris
Mme Luciana Pellat
M. et Mme Philippe Peverelli
M. et Mme Alfredo Piacentini
Mme Silvia Piantanida
M. et Mme Guillaume Pictet
Mme Jacqueline Pictet
M. et Mme Jean-Pascal Porcherot
M. et Mme Philippe Reiser
M. Olivier Rochat
M. et Mme Steve Roger
M. et Mme Jean-Charles Roguet
M. et Mme Eric Rosset
M. Jean-Luc Roulin
M. et Mme Alain Sabbah
M. et Mme Houchmand et Gila Samimi
M. et Mme Loic Sauvin
Mme Tanja Schmidt
Mme Anne-Marie Schneider
M. Detlef Schulz
M. et Mme Oivind Stenbolt
Mme Raquel Suner
M. Nicolas Tamari
M. Djenane Theophanopoulos
M. et Mme Jacques et Françoise Tholin
M. Daniel Treves
M. et Mme Antoine Turrettini
M. et Mme Henri Turrettini
Mme Marie Turrettini-Naef
M. et Mme Costin van Berchem
M. Maxime Vimont
Mme Evelyne Vogel
M. et Mme Dietmar Volker
Mme Liselotte Xoudis
Mme Nicole Zanon
M. et Mme Jean-Marc Zurbriggen
M. Robert Edmond Zurcher



↑ Une œuvre de Julien Gattone

Nous tenons à remercier le service Atypik de la Fondation Clair Bois pour la conception graphique et les photos de ce rapport annuel.

Contact : **atypik@clairbois.ch**

Couverture : *Charlotte qui Danse*, Sabrina Renlund

BLANCHISSERIE TOURBILLON

La Blanchisserie Tourbillon est née de l'union des blanchisseries de PRO, Clair Bois et Trajets. À Genève, elle combine prestations de blanchisserie et mission d'insertion sociale.

Année 2025

Notre travail sur l'insertion

Nous avons diversifié nos engagements en matière d'insertion professionnelle, en complément des mesures AI orientées par nos fondations mères **PRO, ClairBois** et **Trajets**. Les partenariats avec IPT, l'Agence TRT et le programme TravailPlus ont permis d'accueillir des bénéficiaires aux parcours variés dans un cadre structuré et bienveillant. La collaboration avec la Haute école de santé de Genève s'est également poursuivie à travers l'accueil de stagiaires, enrichissant les pratiques d'accompagnement. Au total, **115 personnes ont été accueillies** dans le cadre de stages, formations, évaluations ou autres mesures d'insertion.

Notre activité métier

La Blanchisserie Tourbillon a consolidé son activité métier, portée par une **progression du nombre de clients** et une **augmentation des volumes** de linge traités. Les processus de production ont été ajustés et optimisés afin d'accompagner cette montée en charge tout en maintenant des standards élevés de qualité, d'hygiène et de fiabilité. La maîtrise des flux et l'organisation du travail ont permis d'assurer une continuité de service auprès des clients privés et institutionnels, dans le respect des délais. Ce bilan confirme la robustesse du savoir-faire opérationnel et la capacité de la structure à soutenir une croissance maîtrisée et durable.

▲ 36
places pourvues en emploi adapté à durée indéterminée

▲ +10%
de nouveaux clients

▲ +15%
de volumes de linge traités

CES CHIFFRES ILLUSTRENT PLEINEMENT LA RAISON D'ÊTRE DE NOTRE STRUCTURE : CHAQUE KILO DE LINGE TRAITÉ GÉNÈRE DES OPPORTUNITÉS CONCRÈTES D'EMPLOI EN INSERTION, ET CHAQUE POSTE CRÉÉ RENFORCE NOTRE PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE, OUVRANT L'ACCÈS À DE NOUVEAUX MARCHÉS.



Ensemble vers 2026

- Dès les premières semaines de l'année, de **nouveaux clients** ont débutés leur collaboration avec nous.
- De **nouveaux partenariats** verront le jour où se renforceront avec d'autres structures dédiées à l'insertion professionnelle à Genève.
- Nous engagerons également des travaux structurants, avec pour objectifs :
  - de **gagner encore en efficacité** de production en optimisant nos flux et nos capacités opérationnelles,
  - de **développer nos surfaces de bureaux** afin de proposer davantage de solutions d'insertion, notamment pour des profils administratifs



Soutenue par ses fondations mères et par les résultats obtenus, la Blanchisserie Tourbillon s'affirme comme **une référence en matière d'entreprise inclusive**, démontrant que performance industrielle et engagement solidaire peuvent se développer conjointement.